

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2016 / 2017**





Le mot  
du  
Directeur

## 2017 : Une année de transition

L'année 2017 aura été pour l'INJA, une année de transition.

- Passage de relais tout d'abord, entre deux directeurs avec le départ de Madame Lianos en janvier, à l'issue d'un intérim assuré par le Secrétaire général, Monsieur Tacoen, et mon arrivée en juin.
- Visite des inspecteurs généraux à l'automne dans le cadre de la mission inter-inspection sur les perspectives d'évolution des INJ.
- Premiers échanges avec l'ARS, la DGCS et le Rectorat pour jeter les bases d'une nécessaire convention pluriannuelle d'objectifs.
- Volonté du Conseil d'administration de sécuriser l'emploi des dons et legs dans un contexte marqué par la réduction des engagements budgétaires de l'Etat.

Mais transition ne signifie pas démobilitation. Tout au long de 2017, les équipes de l'INJA ont poursuivi avec professionnalisme leur mission d'éducation pour les jeunes orientés par la MDPH (*in situ*, au SAAAS ou au SAF). Une éducation aux multiples facettes (scolarisation, aide à l'autonomie, évaluations des besoins en outil de travail, accompagnement socio-éducatif) conjugée avec des bilans et des prises en charge adaptées.

Au cours de l'année scolaire 2016/2017, l'INJA aura accompagné plus de 190 jeunes, avec le souci permanent d'une personnalisation des prises en charge, tant pour l'admission à l'internat que pour le suivi scolaire. Le rapport d'activité qui suit, l'illustre pour chaque domaine d'intervention et chaque service de l'Institut.

Les défis que l'Institut doit relever sont connus :

- Être conforté comme un centre ressource pour l'inclusion scolaire des jeunes déficients visuels ;
- Accueillir les jeunes les plus en difficulté du fait de leur handicap visuel ;
- Discerner dans l'évolution technologique, les solutions pertinentes pour les jeunes ;
- Coopérer avec les centres et les services destinés à la déficience visuelle, et plus largement aux déficiences sensorielles ;
- Contribuer à des actions de recherche.

Nous sommes en mesure de les relever, soutenus par le Conseil d'administration et encouragés par nos partenaires, toujours plus nombreux, de l'Institut.

Xavier DUPONT

# Sommaire



# 1

## L'accompagnement personnalisé des jeunes aveugles et déficients visuels

1/a

L'enseignement spécialisé  
8

1/b

La vie scolaire  
13

1/c

Les élèves en inclusion scolaire  
16

1/d

L'accompagnement éducatif  
20

1/e

L'accompagnement social  
24

1/f

L'aide à la locomotion  
26

1/g

L'aide en AVJ  
29

1/h

Les bilans et prises en charge médicale  
32

1/i

Le SAF  
42

# 2

## Les soutiens spécifiques

2/a

Le Centre de Documentation et d'Information (CDI)  
50

2/b

Le Département de la Transcription et de l'Édition adaptée (DTEA)  
54

2/c

Le Département Informatique et Recherche (D.I.R.)  
56

2/d

Le Département Gravure et Relief (DGR)  
59

2/e

La documentation spécialisée et archives historiques (DSA)  
62

2/f

La Mission de Coordination nationale de l'édition adaptée / BDEA-CNEA  
65

# 3

## L'administration générale

3/a

Le conseil d'administration  
70

3/b

Les ressources humaines  
72

3/c

Les services généraux  
74

3/d

La communication et les relations extérieures  
78





**L'INJA,**

L'accompagnement personnalisé  
des jeunes aveugles et déficients visuels

1/a

# L'enseignement spécialisé



## Le service des enseignements

Le service des enseignements met en œuvre le volet scolaire du projet individuel de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune majeur. Ce projet est formalisé dans le contrat de séjour.

Le service des enseignements comprenait cette année 162 élèves dont 47 suivis par le SAAAS dans le cadre de l'inclusion scolaire.

Ces élèves étaient pris en charge par 52 professeurs d'enseignement général et technique, de musique, d'informatique et de dactylographie et 3 soutiens musicaux.

L'augmentation sensible du nombre total des élèves s'explique par l'augmentation du nombre d'élèves suivis par le SAAAS.

Ce service dispense les enseignements aux élèves, non-voyants et mal voyants, scolarisés au sein des classes de l'Institut de la classe maternelle à la terminales séries L, ES, S, en classe Passerelle et d'Accord-facture (AF).

Doté d'un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS), le service intervient auprès des enfants et adolescents qui sont inscrits dans les établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, de l'Académie de Paris et suivent une scolarité à l'école primaire, au collège, au lycée dans les voies générale, technologique et professionnelle et les filières post-bac.

## ■ Scolarité dans l'établissement

Les professeurs mettent en œuvre les programmes du Ministère de l'Education nationale.

Ils préparent les élèves à la passation des examens nationaux :

- certificat de formation générale (CFG) à la fin de la classe d'année complémentaire ;
- diplôme national du brevet (DNB) à la fin de la classe de 3<sup>e</sup> ;
- diplôme national du brevet (DNB) série professionnelle pour les élèves de la classe 3e prépa professionnelle ;
- baccalauréat séries ES, L, S, à la fin de la classe de terminale.

Une classe de formation professionnelle qui prépare au diplôme d'accordeur, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Dans les classes de formation musicale et instrumentale, les professeurs préparent les élèves à la passation des examens de solfège et d'instrument.

Dans leurs disciplines respectives, les professeurs assurent le suivi individuel des élèves et procèdent, chaque trimestre, à l'évaluation de leurs acquis. Les soutiens musicaux accompagnent les élèves dans la réalisation du travail personnel des élèves.

Le professeur des écoles, dans les classes primaires, le professeur principal dans les classes du collège, du lycée, de découverte professionnelle et d'Accord-facture, jouent un rôle premier dans la définition du projet individuel de l'enfant et dans le suivi de sa mise en œuvre.

Ils participent aux conseils de classes, aux équipes de suivis de scolarisation et aux commissions d'évaluation technique.

L'accompagnement des élèves dans la réalisation de leur travail personnel s'effectue dans le cadre des heures d'étude encadrées par les surveillants et les heures de permanence encadrées par les surveillants de la vie scolaire.

Les parents peuvent suivre les résultats et ainsi que les devoirs et les informations pédagogiques inscrites dans le cahier de texte de leur enfant en consultant le logiciel Pronote

La poursuite de l'étude après les cours avec le suivi du travail personnel contribue à la réussite de la scolarité.

Cette année de nouvelles modalités d'organisation pour le brevet des collèges. Deux grandes épreuves écrites et un oral de 15 minutes où l'on attend des élèves une bonne expression et une bonne capacité à raisonner.

Certains de nos professeurs participent à l'adaptation et la vérification des sujets d'examens en collaboration avec le SIEC (service inter académique des examens et concours).

## La classe accord facture et la Sorbonne

Les étudiants de la Sorbonne en master interprétation des musiques anciennes –recherche et pratique Forte piano ont été accueillis par les élèves de la classe accord facture.

Les cours de pianoforte à la Sorbonne par les deux enseignants Edouardo Torbianelli et Piet Kuijken de l'université ont été proposés pour 8 dates de janvier à juin.

Nos élèves ont pu profiter d'une initiation à l'accord de notre Walter. Les élèves ont acquis les compétences techniques nécessaires pour commencer à se former aux spécificités des pianos anciens.

Les étudiants et les élèves ont participé conjointement au concert de fin d'année avec un programme romantique sur notre Pleyel double clavier.

## Orientation des élèves en fin de cycle.

Depuis 2006, au sein de l'INJA interviennent des Conseillers d'orientation Psychologues (COP).

Ils sont au service de tous les élèves de l'INJA (*in situ* ou en inclusion scolaire).

Le dispositif d'accompagnement des élèves sur leur orientation post 3<sup>e</sup>, post 2<sup>de</sup> et post bac se réalise en collaboration avec l'éducation nationale.

Les élèves concernés par une sortie de l'INJA sont recensés.

Pour les élèves de terminale, en concertation avec le Conseiller d'Education les COP rencontrent les élèves et leur proposent des filières post-baccalauréat adaptées.; ils montent également des projets pédagogiques avec les professeurs, les éducateurs référents, les CPE et la famille.

les fiches de vœux sont transmises au service académique d'information et d'orientation (SAIO) de l'Académie de Paris.

Les équipes de suivi et de scolarisation (ESS) pour l'élaboration du projet personnalisé de scolarisation permettent de valider en accord avec les familles les projets de chacun des élèves.

Les élèves de troisième et de seconde peuvent s'appuyer sur leur expérience vécue pendant le stage en entreprise.

les Conseillers d'Orientation Psychologues tiennent une permanence 2 fois par semaine.

## Les activités qui complètent les enseignements et qui permettent la compensation du handicap

### Le pôle de représentations spatiales à l'INJA

Les objectifs des ateliers du pôle de représentation spatiale sont :

- Développer ses stratégies tactiles d'exploration et de tracé
- Développer son autonomie
- Communiquer sous la forme d'un schéma, d'un langage spécifique
- Adapter le rythme aux compétences des élèves
- S'approprier les différents types de représentations graphiques
- Développer ses opérations cognitives en lien avec sa représentation graphique

8 enseignants sont en charge des élèves.

La nécessité d'un accompagnement en petits effectifs afin d'effectuer un travail méthodologique de fond.

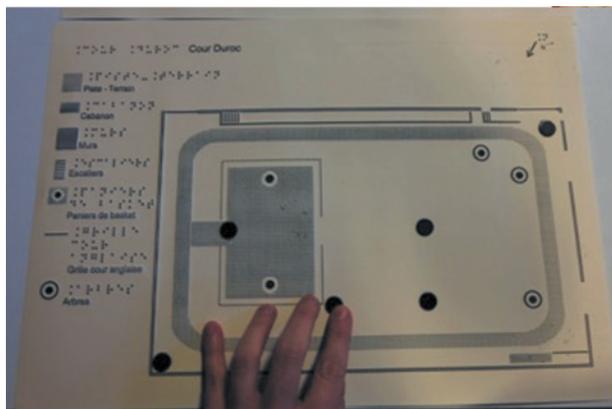
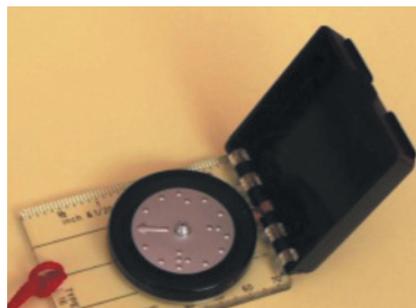
Au total, c'est donc 21 ateliers qui ont été menés, par 8 enseignants, qui ont reçu 43 élèves différents, pour un total de 124 propositions de « prises en charge » dans les cinq ateliers.

**Les ateliers ont pour thèmes: Toucher et dire, Orientation, Tracer, Tracer et Stratégies complexes.**

**Cet atelier a été brillamment présenté au colloque de l'ICEVI à Bruges** de début juillet 2017 dont le thème général était : la qualité de vie - empowerment by dialogue).

32 nations différentes étaient représentées, avec qui nous avons pu partager notre expertise à toutes les échelles.

Cette présentation a eu lieu également aux 52<sup>e</sup> journées pédagogiques GPEAA.



## Le Pôle Braille

### **Le braille est au cœur de l'enseignement à l'INJA.**

Pour les élèves aveugles ou dont la déficience visuelle est très importante, le braille reste le seul moyen d'accéder à la lecture et à l'écriture de textes de manière totalement autonome. L'apprentissage du braille s'avère donc essentiel pour le développement psychique et intellectuel de nos élèves.

Au pôle braille, chaque intervenant peut prendre en charge jusqu'à 3 élèves sur une heure de cours, l'enseignant assure donc des enseignements individuels totalement adaptés à chaque élève. Chaque élève dispose d'un emploi du temps personnalisé : il vient au Pôle Braille de 1 h à 6 h par semaine, selon sa maîtrise du braille. Son temps de présence évolue au fil de l'année.

Pour les élèves qui utilisent déjà l'outil informatique, des séances spécifiques sont consacrées à l'amélioration de cette utilisation.

Chaque élève est évalué régulièrement. Ces évaluations sont présentées sous forme d'items validés indépendamment les uns des autres : 6 niveaux de maîtrise du braille ont été définis.

### **La participation à la formation des enseignants spécialisés**

#### **Un partenariat avec l'INSHEA s'est établi depuis plusieurs années :**

Nous avons accueilli en stage de formation une enseignante polynésienne qui permettra à l'institut d'être une ressource pour le suivi de ces futurs élèves en Polynésie.

Nous avons reçu dans les classes les stagiaires 2.CA-SH (certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap) dans nos classes.

Un professeur de physique a fait une intervention sur le thème des adaptations scientifiques pour les élèves déficients visuels.

Nous avons accueilli à l'institut les stagiaires CAEGA DV dans le cadre du partenariat avec l'université de Savoie.

Des enseignants de l'institut ont participé au Colloque de la FAF et au Colloque du Livre de l'Aveugle.

1/b

# La vie scolaire



**La vie scolaire est organisée par cycle. Elle est animée par deux CPE (Conseiller principal d'éducation), un coordonnateur de la vie scolaire, assistés de surveillants.**

La vie scolaire fonctionne de 7h30 à 17h30 et remplit les missions suivantes :

- ouverture des salles de classe aux élèves :
- gestion et prévention des absences et des retards ;
- traitement des incidents (contacts avec les familles, sanctions, etc...);
- circulation des informations et coordination du suivi pédagogique et éducatif ;
- surveillance des temps de permanence, dans le calme et le travail ;
- lutte contre l'absentéisme et les retards.

Les objectifs-clefs sont multiples :

- contribuer à l'éducation des jeunes et à leur réussite scolaire ;
- placer les élèves dans les meilleures conditions de vie et d'épanouissement individuelles et collectives ;
- faire respecter les règles de vie au sein de l'INJA, les installations scolaires et la sécurité des élèves, lors de leurs déplacements ;
- réaliser l'interface entre les différents services qui prennent en charge les élèves ;
- inciter tous les élèves à mieux exploiter les ressources du CDI (insuffisamment fréquenté par ceux du second cycle) ;
- coordonner et assurer le suivi des logiciels des bulletins scolaires (PRONOTE) ;
- contacter et associer les familles.

**Une Commission de vie scolaire et éducative (CVSE) a été instituée, à l'instar des CVS mises en place dans les établissements de l'Education nationale.**

Cette instance réunit l'élève et sa famille, en présence du directeur, de la directrice des enseignements, du professeur principal, du CTSS, de l'éducateur référent et du CPE, pour une « dernière mise en garde officielle », avant le Conseil de discipline.

Chaque CPE remplit, en outre, une mission spécifique :

- Au **1<sup>er</sup> cycle**, le CPE inscrit les élèves à l'examen du Diplôme National du Brevet (DNB). Il coordonne également, avec un agent des services financier, l'organisation des transports des élèves provinciaux non autonomes, par les Compagnons du Voyage, dans les différentes gares parisiennes.
- Le CPE du **2<sup>nd</sup> cycle** inscrit les élèves aux examens et dans les établissements post-baccalauréat, avec l'objectif de transformer cette tâche administrative en tâche pédagogique. Il implique l'élève systématiquement dans l'inscription. Il informe les membres des établissements extérieurs (CPE, professeur, famille, etc.) qui le sollicitent sur l'intendance, la réglementation des aménagements aux examens ; il noue des contacts avec les relais handicaps afin de faciliter l'adaptation post-baccalauréat des candidats de l'INJA.

## Les résultats aux examens session 2017

| EXAMENS                      | INSCRITS  | ADMIS     | REFUSÉS  | TAUX DE RÉUSSITE |
|------------------------------|-----------|-----------|----------|------------------|
| BAC S <i>in situ</i>         | 4         | 3         | 1        | 75 %             |
| BAC ES <i>in situ</i>        | 3         | 3         |          | 100 %            |
| BAC L <i>in situ</i>         | 2         | 2         |          | 100 %            |
| BAC L extérieur              | 1         | 1         |          | 100 %            |
| BAC STI2D                    | 1         | 1         |          | 100 %            |
| BAC ASSP                     | 1         | 1         |          | 100 %            |
| BAC esthétique               | 1         | 1         |          | 100 %            |
| BAC GA                       | 2         | 2         |          | 100 %            |
| <b>TOTAL POUR LES LYCÉES</b> | <b>15</b> | <b>14</b> | <b>1</b> | <b>93,3 %</b>    |

|   |                    |          |  |              |
|---|--------------------|----------|--|--------------|
| DIPLÔME NATIONAL DU BREVET<br>Série Générale        | 3 + 1<br>dispensée | 3        |  | 100%         |
| DIPLÔME NATIONAL DU BREVET<br>Série Professionnelle | 2                  | 2        |  | 100%         |
| CERTICAT DE FORMATION GÉNÉRALE                      | 1                  | 1        |  | 100%         |
| <b>TOTAL POUR LE COLLÈGE</b>                        | <b>6</b>           | <b>6</b> |  | <b>100 %</b> |

|                      |           |           |          |            |
|----------------------|-----------|-----------|----------|------------|
| <b>TOTAL GÉNÉRAL</b> | <b>21</b> | <b>20</b> | <b>1</b> | <b>98%</b> |
|----------------------|-----------|-----------|----------|------------|

### L'orientation pour les élèves de la session 2017 :

Ecole d'Architecture,  
 BTS NRC,  
 LEA (Sorbonne),  
 Histoire (Panthéon Sorbonne),  
 Musicologie (Sorbonne),  
 Psychologie (Sorbonne),  
 BTS SNER (Lycée DORIAN),  
 BTS Assistant Manager (Lycée A. DE Mun),  
 Kiné à Guinot et formation en Esthétique à l'AVH.

1/c

# Les élèves en inclusion scolaire



## Le SAAAS

Depuis sa création par l'arrêté n° 2001-1417 du 18 juin 2001, le SAAAS a vu les effectifs des élèves croître de manière significative.

Le SAAAS apporte, d'une part, des moyens de compensation du handicap (prises en charge en locomotion, en activités de la vie journalière) de développement de la vision fonctionnelle, d'apprentissage des techniques palliatives, d'autre part, les soutiens pédagogiques adaptés. Il assure la mise à disposition des matériels et équipements spécialisés. Les élèves accompagnés par le SAAAS sont admis à l'INJA. Ils bénéficient par conséquent de l'ensemble des services proposés aux élèves scolarisés *in situ*.

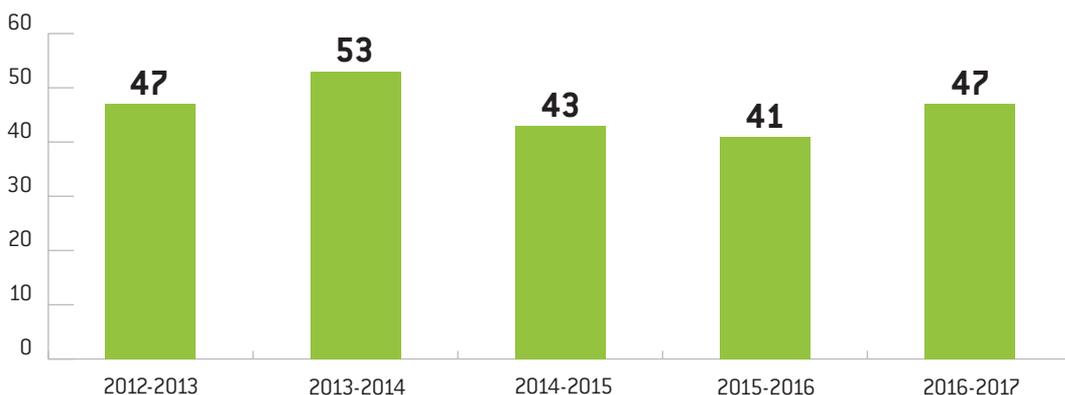
Pour chaque élève suivi par le SAAAS, est défini un projet individuel d'accompagnement (PIA).

Ce projet est réévalué, chaque année, lors des commissions d'évaluation technique. De même, les professionnels (professeurs principaux, AVS, chefs d'établissement, infirmière scolaire...) ont été invités à ces réunions et y ont pris une part importante et nécessaire.

Le SAAAS participe, dans les établissements scolaires, aux réunions des équipes de suivi de scolarisation, et prend part à l'évaluation et à l'actualisation des projets personnalisés de scolarisation. Des conventions de coopération ont été signées avec l'ensemble des établissements scolarisant des élèves déficients visuels.

Au rectorat de Paris, c'est la MASESH (Mission Académique à la Scolarisation des Elèves en Situation de Handicap) qui coordonne la scolarisation en milieu ordinaire, à titre individuel ou collectif, et la scolarisation en milieu spécialisé des élèves en situation de handicap. A ce titre, elle occupe une place essentielle dans l'élaboration des projets individualisés des élèves. Le travail conjoint avec le corps d'inspection permet de travailler dans une perspective d'inclusion raisonnée, dans le respect de la loi de 2005. Inclusion collective (via une ULIS TFCV-Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire Troubles de la Fonction Visuelle), individuelle –avec ou sans

### Effectifs élèves SAAAS



AVS ou AESH, individuel ou mutualisé, temps partagé entre le milieu spécialisé et le milieu ordinaire, tous les types de scolarité peuvent être envisagés, et bien entendu réactualisés, lors des réunions d'Equipe de Suivi de Scolarisation (ESS).

Traditionnellement, le troisième jeudi de septembre, se tient à l'INJA la journée d'accueil des établissements partenaires. Les professionnels de tous corps de métiers intéressés par une information générale sur la déficience visuelle et les problématiques relatives à l'inclusion sont invités à une discussion avec les professionnels de chaque service de l'INJA. La matinée est consacrée à une présentation des services en lien avec l'inclusion, l'après-midi à des ateliers pratiques, en situation pour la plupart.

De nombreuses questions émergent tout au long de l'année et les professionnels peuvent être reçus très facilement dès lors qu'ils en font la demande.

Des sensibilisations sont également organisées dans les établissements qui le souhaitent.

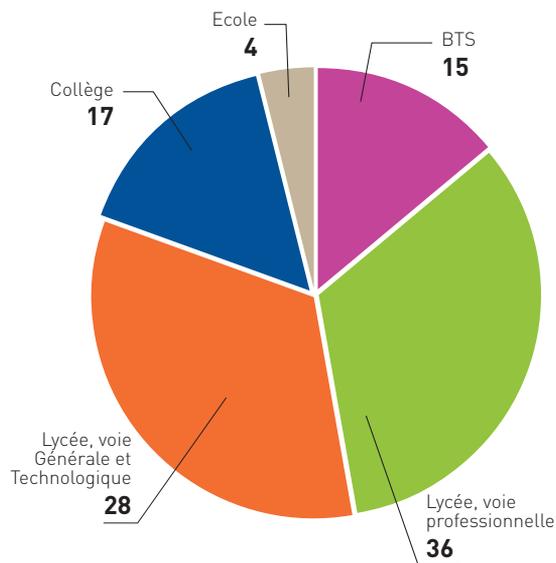
## Orientation et affectation

Durant l'année 2016-2017, 47 élèves ont été scolarisés en milieu ordinaire dans des établissements publics, et privés sous contrat, essentiellement parisiens ou de proche banlieue :

- 2 à l'école élémentaire (2 écoles) ;
- 8 au collège (2 établissements) ;
- 13 en lycée général ou technologique (10 établissements) ;
- 17 dans la voie professionnelle, en bac pro ou en CAP (11 établissements) ;
- 7 élèves en BTS (7 établissements) ;

Deux élèves ont été scolarisés au CNED.

Un élève a bénéficié d'une double notation MDPH : INJS/SAAAS INJA.



28 élèves ont bénéficié de l'aide d'un Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS).

Les orientations des élèves sont réalisées en étroite concertation avec chacun des partenaires institutionnels, en fonction des souhaits des élèves. Les conseillers d'orientation-psychologues du Réseau Handicap Orientation sont des interlocuteurs privilégiés.

Depuis quelques années, les filières professionnelles attirent de plus en plus d'élèves dans des domaines aussi diversifiés que la vente, le commerce, l'accueil (ARCU : Accueil Relation Client Usager, SPVL : Service de Proximité et Vie Locale), la gestion (GA : Gestion-Administration), les soins à la personne (ASSP : Accompagnement, Soins et Services à la Personne), le son (SEN : Système Electronique et Numérique) et, pour les BTS : notariat, assistant de gestion, assistant manager, économie sociale et familiale, informatique...

## Composition de l'équipe

Le SAAAS est placé sous l'autorité de la directrice des enseignements.

1 coordinatrice à temps plein, 11 professeurs de l'INJA (pour l'équivalent de 2.08 ETP) et 4 éducateurs spécialisés, une secrétaire et un surveillant de vie scolaire concourent à l'activité du SAAAS.

Chaque élève scolarisé en milieu ordinaire, suivi par le SAAAS, bénéficie de l'accompagnement d'un binôme composé d'un professeur, dit professeur accompagnant, dispensant par ailleurs, des cours aux élèves scolarisés *in situ* et d'un éducateur spécialisé.

Le binôme professeur accompagnant-éducateur référent a pour mission d'assurer, pour chaque jeune, un accompagnement adapté et un suivi régulier, de vérifier sa bonne intégration dans l'établissement où il est accueilli, de veiller à relever les dysfonctionnements ou incompréhensions possibles et de proposer et de mettre en œuvre les corrections nécessaires. Le bon fonctionnement de ce binôme exige une coopération rigoureuse, une communication régulière et une cohérence d'intervention.

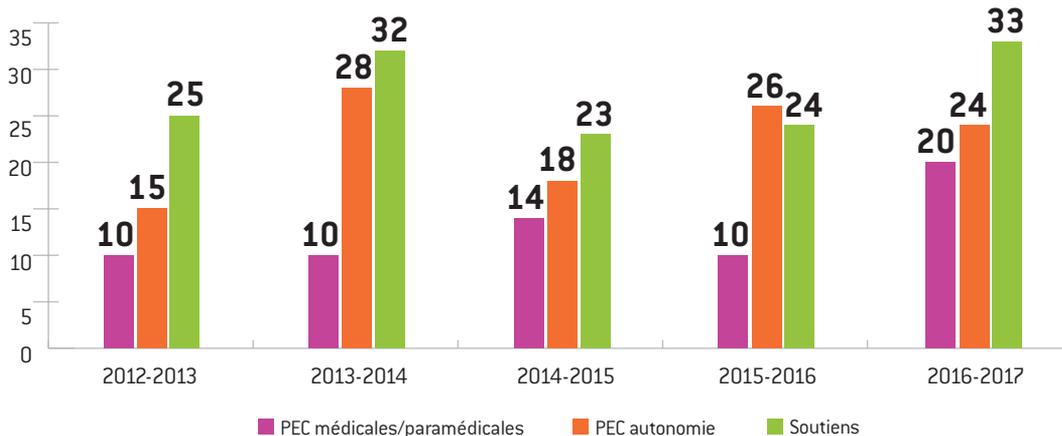
## Outils de compensation du handicap

Chaque élève dispose de livres scolaires dans son outil de travail (braille intégral ou abrégé, gros caractères, numérique): 186 titres différents, 1998 volumes distribués, 38 fichiers numériques au format pdf; de transcriptions courtes (427 documents), fournies, tout au long de l'année scolaire, par le département de transcription et de l'édition adaptée (DTEA), sous réserve de les demander huit jours à l'avance. Il bénéficie de prêts de matériel informatique adapté (ordinateur, esys, iris, esytime...) et des logiciels nécessaires à condition de fournir une assurance et des formations adaptées.

## Prises en charge

20 prises en charge médicales ou paramédicales, 24 en locomotion (hors bilans et évaluations) et 7 en AVJ ont été mises en place, 33 soutiens pédagogiques ou formations en bureautique dispensés.

Les prises en charge sont définies par ordre de priorité, en fonction des besoins de l'élève et de sa disponibilité compte tenu de leurs emplois du temps. C'est lors de réunions pluridisciplinaires que sont établies ces priorités, en lien avec la famille et/ou le jeune majeur.



1/d

# L'accompagne- ment éducatif



## Le premier cycle

### L'effectif des classes était composé comme suit

- Primaires (CP, CE1, CE2, CM 2) : 17 élèves
- La classe de 6<sup>e</sup> effectif : 12 élèves dont 8 internes,
- La classe de 4<sup>e</sup> a un petit effectif de 6 élèves, 5 internes
- Le groupe-classes des 3<sup>e</sup> (prépra-pro et générale) ont un effectif de 11 élèves parmi lesquels 10 internes.

**L'ensemble des jeunes du Cycle 1 bénéficie de l'accompagnement éducatif de 6 éducateurs référents appuyés par 5 surveillants de jour, 7 surveillants et une éducatrice de nuit qui sont sous la responsabilité d'un CTSS.**

Professionnel de la relation, l'éducateur spécialisé s'inscrit dans une démarche globale qui prend en compte les besoins psychoaffectif, socio-familial et scolaire des jeunes.

Le mode d'accompagnement, une classe, un éducateur référent, est maintenu. Cette notion d'adulte référent donne des repères aux jeunes et crée la base d'une relation de confiance, condition sine qua non d'un accompagnement éducatif structurant.

### La relation avec les familles

Dans le cadre de notre action éducative, nous restons attentifs aux familles et avons le souci de leur fonction parentale. C'est pour cette raison,

qu'au-delà des moments institutionnellement formalisés comme les Journées Portes Ouvertes, nous faisons de sorte à établir un lien de proximité par des contacts réguliers et dans la mesure du possible, nous procédons à des rencontres à domicile (VAD).

Nous essayons d'adapter sinon de « personnaliser » la coopération avec les familles en proposant un mode de communication ad hoc. De manière générale, elles ont manifesté leur satisfaction sur nos échanges et la transmission des informations.

### L'internat

L'internat est un lieu de vie et de socialisation par excellence. La vocation nationale de l'institution fait qu'on y accueille des enfants qui habitent en lointaine banlieue parisienne ou qui viennent de province. Dans ce lieu, les élèves internes apprennent à être autonomes, à construire leur habilité sociale et apprennent le respect des règles collectives.

### L'étude surveillée

L'étude surveillée est encadrée par les surveillants et les éducateurs. Il ne s'agit pour eux de « restituer le cadre pédagogique, de remplacer le maître » mais d'être dans une posture d'assurance et de réassurance et d'amener les jeunes à investir l'enjeu de la scolarité.

L'espace-temps dédié à l'étude est très utile et même nécessaire aux jeunes qui ne peuvent pas être aidés par leurs parents. En fonction des difficultés qu'ils rencontrent, des réponses adaptées sont données par l'organisation de petits groupes de travail ou une aide individualisée.

## Le second cycle

Le service éducatif du second cycle se compose de 5 éducateurs référents, 2 surveillants de jour, et 10 surveillants de nuits, sous la responsabilité d'un CTSS.

Une réflexion débutée en 2015 a essayé de mieux définir temps pédagogique et temps éducatif en repensant l'organisation du cycle, mais ce travail essentiel qui en est à ces débuts doit se poursuivre dans la durée. Des contrats de chambre tant au dortoir qu'au bateau ont précisé des droits et des devoirs pour les élèves internes. Il en a été de même pour les demi-pensionnaires. Cette contractualisation est un point d'appui tant pour les professionnels que pour les jeunes et leurs familles.

Associer les familles est une obligation mais également une nécessité, car ce sont nos premiers partenaires quand les jeunes n'ont pas atteint la majorité. Impliquer la famille dans les démarches nécessaires tout en associant le jeune est une constante. Cela exige des professionnels de faire preuve de discernement tout en sachant écouter les souhaits à la fois du jeune et de sa famille. L'équipe éducative se doit de trouver un juste équilibre dans ces exigences parfois contradictoires.

La difficulté pour les jeunes du second cycle est qu'une partie d'entre eux est majeure. À ce titre ils sont «acteurs de leur devenir et notre travail est de les accompagner vers une autonomie réelle. L'équipe éducative dans son ensemble mais plus particulièrement l'éducateur référent et le CTSS, ont une réflexion permanente prenant en compte cette dimension dans leur approche éducative.

Les élèves en inclusion scolaire interne sont suivis à partir de 19 h par les éducateurs et les surveillants du second cycle. Ils s'inscrivent pleinement dans la vie du cycle.

### En 2016– 2017 le second cycle était composé :

- de deux classes de seconde A et B
- de deux classes de première, une des élèves ES/L et l'autre avec des élèves en S
- d'une classe de terminale avec des élèves ES/S/L
- d'une classe de détermination professionnelle
- d'une classe d'accord facture

Comme chaque année les activités et les sorties éducatives sont variées avec différentes visées qu'elles soient à dominantes sportives, culturelles ou autres. Jeunes et éducateurs sont force de propositions.

Ces activités sont des supports car elles permettent aux éducateurs spécialisés de partager des moments de loisir, de détente et de bien-être qui faciliteront par la suite la relation nécessaire au travail éducatif.

Elles se font sur la base du volontariat ou sur la base d'un projet de groupe (une classe ou

un groupe de jeunes par exemple). Il y a eu de nombreuses sorties au cinéma, au théâtre, la visite de multiples musées, mais également des sorties pour des rencontres sportives.



Des activités utilisant un sport comme support se sont régulièrement tenues – piscine, patinoire, roller en sont des exemples parmi d’autres.



Les jeunes participent volontiers à ces différents temps qu’ils soient à visée éducative et/ou de loisirs, moments où ils peuvent partager avec des jeunes (DV ou non) de leur âge, des intérêts communs. A chaque fois les jeunes ont participé avec enthousiasme à des compétitions d’athlétisme, de TORBALL.



1/e

# L'accompagne- ment social



Le service social s'adresse aux élèves de l'établissement et aux élèves scolarisés en milieu ordinaire suivis par notre service S3AS ainsi qu'à leurs familles.

Il a pour mission d'informer, conseiller, orienter, aider l'élève et sa famille dans leurs diverses démarches sociales et administratives.

Il participe également à la prévention et à la protection des mineurs en danger ou susceptibles de l'être et a par exemple transmis 3 informations préoccupantes aux services départementaux de la protection de l'enfance ou des jeunes majeurs protégés, durant cette année scolaire.

L'assistante sociale s'intègre dans un travail pluri professionnel en faveur des jeunes. En effet, elle travaille avec les différents professionnels de l'INJA et avec des partenaires externes tels que les MDPH (57 dossiers MDPH ont été suivis par l'assistance sociale cette année), services sociaux de secteur, structures adaptées à la déficience visuelle, CAF, ASE, CROUS...

Elle participe à plusieurs réunions d'équipe et aux réunions de réseau des assistantes sociales spécialisées dans la déficience visuelle tous les trimestres. Pendant l'année 2016-2017, elle a accompagné 125 élèves au total.

Les demandes formulées lors des entretiens physiques et/ou téléphoniques sont diverses :

- informations sur les droits,
- problème administratif (obtention d'un titre de séjour, mise à jour de la sécurité sociale...)
- problème familial,
- demande d'aides financières
- problème de logement (demande d'intervention pour l'obtention d'un logement adapté à la composition familiale et au handicap visuel),
- demandes d'ouverture de droits aux allocations,
- accompagnement dans la constitution des dossiers MDPH (attribution d'une carte d'invalidité, de l'AEEH, AAH, d'une carte de stationnement; demande de financement

de matériel informatique adapté ou d'aide optique; demande d'orientation en formation professionnelle de type CFRP à l'AVH, Guinot, Forja...)

- demande de séjours de vacances accueillant de jeunes déficients visuels

La visite à domicile est un outil de travail important pour l'assistante sociale, qui peut avoir une vision réelle des conditions de vie de la famille; facilitant ainsi son travail de prévention et de protection. En 2016-2017, 1 visite à domicile a été effectuée en collaboration avec une éducatrice.

On observe également une augmentation significative de l'accompagnement des anciens élèves qui confirme la nécessité d'une réflexion générale sur le suivi des élèves après leur sortie de l'INJA.

La gestion de problématiques complexes nécessite un travail étroit de collaboration avec les différents services en contact avec l'élève. Des temps de concertation entre professionnels sont nécessaires pour anticiper des situations fragiles et éviter d'agir dans l'urgence.

Enfin, l'action collective, du type forum, journée de sensibilisation, ainsi que toute intervention l'ayant précédée, fait partie intégrante des compétences du service social.

A ce sujet, chaque année l'assistante sociale intervient dans les classes de 1<sup>re</sup> et de terminale afin de présenter aux élèves les droits liés au handicap visuel.

Une action de sensibilisation est également effectuée par le service social de la mission handicap du CROUS de Paris pour aborder avec les élèves de terminale les modalités du dossier social étudiant.

En conclusion, le travail de l'assistante sociale à l'INJA est divers et très riche: de la demande d'ouverture de droits au problème familial, en passant par la médiation avec les services extérieurs, elle est au carrefour de nombreuses situations.

1/f

# L'aide à la locomotion



## La locomotion

L'instructeur de locomotion accompagne le jeune individuellement dans sa démarche vers davantage d'autonomie dans ses déplacements, l'objectif étant de l'amener à prendre conscience de ses capacités et de ses limites (qui pourront évoluer dans le temps pour certaines d'entre elles), afin qu'il puisse se déplacer avec aisance et sécurité.

Pour cela, l'instructeur dispose d'un ensemble de techniques et de méthodes et d'un savoir-faire spécifiques et propose au jeune un travail global :

- Apprendre à découvrir, comprendre et gérer son environnement avec toute la disponibilité et l'effort que cela peut demander.
- Apprendre les techniques spécifiques, chercher les aides techniques appropriées à chacun et apprendre à les utiliser.
- Transposer les acquis en d'autres lieux.
- Accepter de remettre en cause des idées ou des modes de fonctionnement établis, accepter de se confronter à des situations difficiles et d'affronter ses propres peurs et/ou limites.

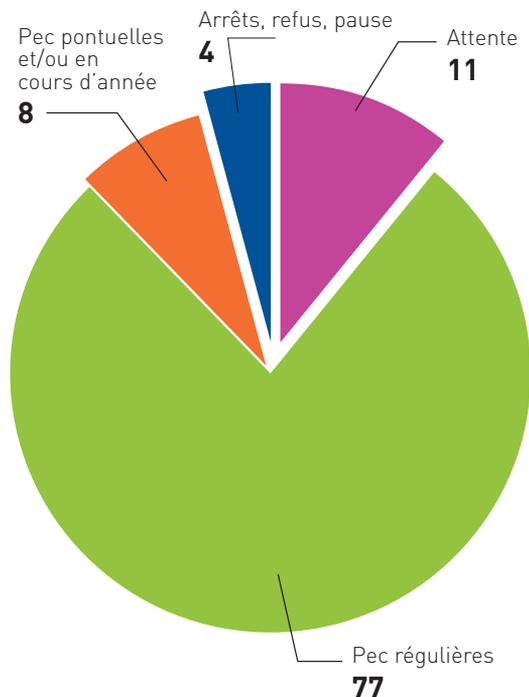
## In situ

Sur **118 élèves** en début d'année, **109 élèves** ont été repérés en Besoin de prise en charge.

**8** étaient autonomes en début d'année

Sur ces **109 élèves** :

- **91** ont été pris en charge (dont 9 en cours d'année);
- **13** étaient en attente (principalement des petits, quelques jeunes à problématique particulière ou absents) et **4** sont en pause;
- **1** n'a pas donné suite.



## Pour les élèves en inclusion

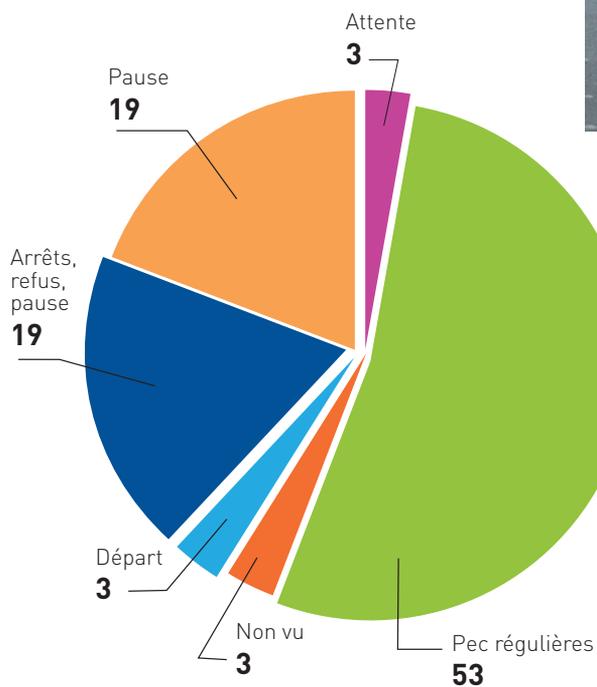
Sur **49 élèves** en début d'année, **35 élèves** ont été repérés en Besoin de prise en charge

**1** n'a pas été vu

**13** étaient autonomes

Sur ces 35 élèves :

- **19** ont été pris en charge (dont 4 sont devenus autonomes en cours d'année)
- **1** est en attente
- **7** sont en pause
- **7** n'ont pas donné suite
- **1** est parti (fin de suivi INJA)



1/g

# L'aide en AVJ



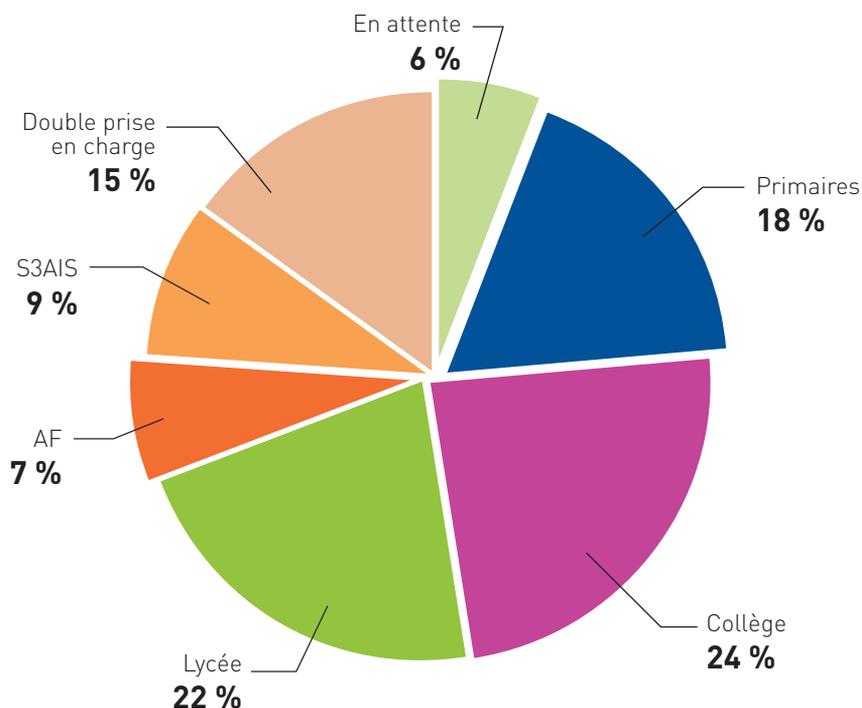
## Bilan sur les moyens humains

Sur l'année 2016-2017, l'effectif encadrant en AVJ était de 4 instructeurs. Nous avons continué à privilégier comme les années précédentes dès la rentrée scolaire, les demandes liées aux nouveaux élèves ainsi que les élèves (en grandes difficultés pour les aspects concernant le quotidien). L'attention reste toujours maintenue

sur le suivi des élèves de primaire dont plusieurs font l'objet d'une double prise en charge.

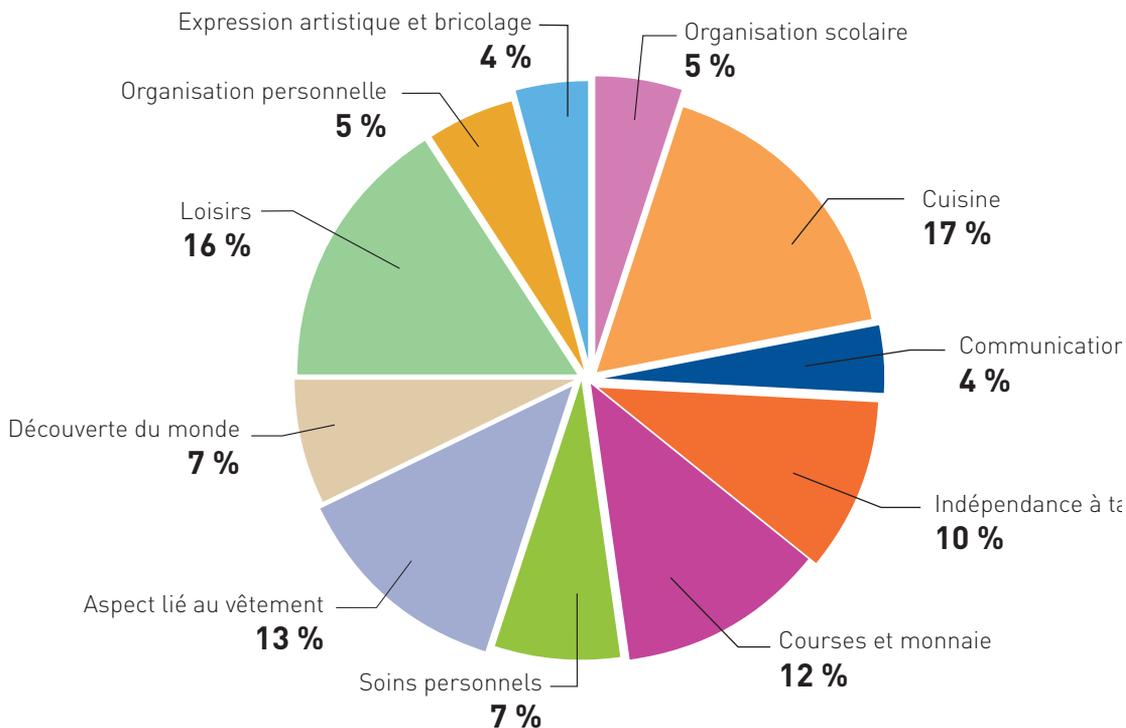
Sur l'effectif des 140 élèves *in situ* dont 19 jeunes du SAAAIS, l'ensemble des élèves ayant bénéficié d'apprentissages réguliers en AVJ se répartit de la façon suivante :

### Répartition des élèves accompagnés par Cycle en AVJ



Comme le suggère la liste des items travaillés, des domaines variés ont pu être abordés. Ils sont révélateurs des besoins recensés dans le cadre de l'autonomie au quotidien chez toutes les classes d'âges évoluant parmi la population accueillie au sein de l'établissement.

### Les différents domaines abordés dans le cadre des prises en charge



1/h

# Les bilans et prises en charge médicale



## Le service médical

L'équipe du service médical, en lien avec les familles, est à la disposition des élèves scolarisés à l'INJA ou en intégration avec le soutien du S3AS. Elle est disponible pour écouter, expliquer, conseiller, coordonner les différentes actions de soins médicaux et paramédicaux. Le service assume sous prescription médicale bilans et prises en charge (en individuel ou en groupe) ayant pour but d'aider le jeune à utiliser de façon optimale ses capacités visuelles, des capacités d'apprentissage, de socialisation (rééducation en basse-vision, orthophonie, psychomotricité, soutien psychologique, bilan neuropsychologique, accompagnement diététique).

Le service médical est un service pluridisciplinaire. Il est composé de 23 professionnels (soit 13,8 équivalent temps plein).

Depuis deux ans, les réunions d'équipe de suivi de scolarisation (ESS) ont été mises en place pour chaque élève à l'INJA. La présence du service médical à ces réunions est souhaitable et nécessite une organisation étroite. Pour faciliter l'échange des informations, le chef de service a établi en lien avec son équipe une fiche pratique (accessible à tous les professionnels concernés en version papier et électronique) et une fiche de synthèse destinée au médecin de la MDPH pour chaque élève ou préparés pour des équipes de soins à l'extérieur de l'INJA.



## Le profil médical des élèves

Les enfants et les jeunes accueillis à l'INJA sont tous déficients visuels, certains sont aveugles, d'autres plus ou moins mal voyants. Cependant, au-delà de ce terme générique, ils sont nombreux à souffrir de pathologies diverses, plus ou moins graves.

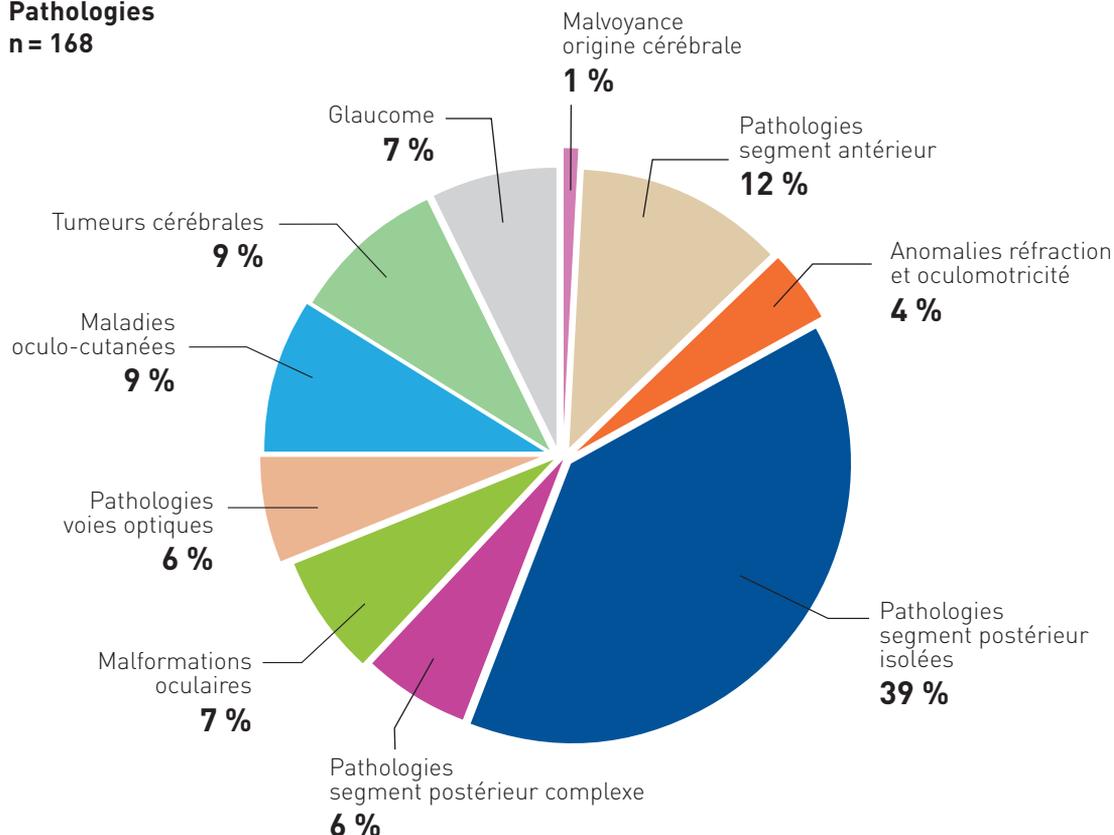
Pour regrouper les élèves selon leur diagnostic, nous avons appliqué la classification internationale (ICD 10 = 10<sup>th</sup> edition of the international classification of disease).

Les maladies de la rétine restent majoritaires (n = 76) comme nous l'avons observé depuis le début de notre statistique (>10 ans). 65 élèves présentent une maladie de la rétine isolée et 11 fois dans le cadre d'un syndrome.

Les pathologies différentes du segment antérieur de l'œil (cataracte, malformations, glaucome,...) sont également très fréquentes (n = 44).

15 élèves présentent une maladie tumorale du cerveau.

### Pathologies n = 168



## La répartition selon l'acuité visuelle

Presque la moitié des élèves présente une malvoyance selon les critères de l'OMS :

- catégorie 0 : n = 1 (acuité visuelle > 4/10 et un champ visuel > 20°)
- catégorie 1 : n = 50 (29,8 %)
- catégorie 2 : n = 28 (16,7 %)

Seulement une minorité des jeunes accueillis à l'INJA est atteinte d'une cécité totale :

- catégorie 5 : n = 21 (12,5 %)

Cette répartition reste inchangée par rapport aux années précédentes.

- Classification OMS (basée sur l'acuité visuelle de loin avec la meilleure correction mesurée sur le meilleur œil ou avec les deux yeux) :

**Catégorie 5 :** cécité totale

**Catégorie 4 :** cécité légale

- acuité visuelle binoculaire corrigée inférieure à 1/50 mais perception lumineuse préservée

**Catégorie 3 :** cécité légale

- acuité visuelle binoculaire corrigée inférieure à 1/20 et supérieure ou égale à 1/50

**Catégorie 2 :** amblyopie

- acuité visuelle binoculaire corrigée inférieure à 1/10 et supérieure ou égale à 1/20

**Catégorie 1 :** amblyopie

- acuité visuelle binoculaire corrigée inférieure à 3/10 et supérieure ou égale à 1/10 avec champ visuel d'au moins 20°

**Catégorie 0 :** acuité visuelle binoculaire corrigée supérieure à 3/10 avec champ visuel supérieur à 20°

En conséquence, **l'outil de travail** « Braille » seul n'est utilisé que pour la moitié des élèves (n = 82). 34,5 % des élèves (n = 58) utilisent le noir (standard ou agrandi) et 16,7 % des élèves (n = 28) ont pour préconisation un outil mixte (braille et noir).

## les pathologies associées :

Les pathologies associées sont fréquentes et sont de natures diverses. Elles peuvent être liées au handicap visuel par exemple dans le cadre d'un syndrome génétique ou des maladies tumorales :

- pathologies ORL diverses sans ou avec handicap auditif (n = 13) (7,7 %).
- pathologies neurologiques à l'origine de séquelles de nature et d'intensité variable, liées à des tumeurs, des états infectieux ou traumatiques (n = 18) (10,7 %)
- autres pathologies associées concernant les troubles des conduites alimentaires, les pathologies métaboliques et hormonales, des syndromes poly malformatifs ou des rechutes de cancer (n = 43) (25,6 %).
- troubles de type « dys » dans environ un quart (n = 37) comme la dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie
- troubles d'attention avec ou sans hyperactivité, troubles spécifiques du développement des processus mnésiques, troubles spécifiques des activités numériques (n = 21).

Plusieurs jeunes présentent une déficience auditive associée. La répercussion de cette double déficience complique la compensation efficace des pertes sensorielles et nécessite un projet plus individualisé avec une proposition des moyens de compensation adaptés.

Les pathologies associées nécessitent des soins quotidiens prodigués à l'INJA et de nombreuses consultations externes dont l'organisation et la gestion sont le plus souvent à la charge de l'équipe soignante de l'institut. De fait, l'évaluation de ces jeunes est essentielle et requiert une approche pluridisciplinaire.

56 jeunes (33,3 %), dont 45 élèves avec un suivi régulier, ont bénéficié d'un suivi médico-psychologique à l'INJA. En plus, le pédopsychiatre du service médical a pu rencontrer 49 familles (parfois en lien avec le médecin pédiatre et

ponctuellement avec le médecin ophtalmologiste) a rencontré 81 jeunes pour des rendez-vous ponctuels (sans ou avec suivi réguliers par un psychologue du service), parfois en présence d'autres professionnels de l'INJA.



## Annexe

### Les effectifs

- 1 Médecin chef de service, ophtalmologiste (0.7 ETP)
- 1 médecin pédiatre (0.4 ETP)
- 1 médecin pédopsychiatre (0.5 ETP)
- 2 infirmières (2 ETP)
- 1 agent administratif (1 ETP)
- 2 psychologues cliniciens (1.6 ETP)
- 1 neuro-psychologue (0.3 ETP)
- 3 orthoptistes (1.57 ETP + 1 en arrêt longue maladie).
- 3 orthophonistes (1.3 ETP, dont 1 recrutement 0.6 ETP à partir de janvier 2017 et départ d'un professionnel à la fin de l'année scolaire)
- 3 psychomotriciens (1.55 ETP)
- 1 diététicienne (0.2 ETP)
- 2 surveillants de nuit (vacataires)

## L'activité médicale

| CONSULTATIONS<br>OPHTALMOLOGISTE  | CONSULTATIONS MÉDECIN<br>PÉDIATRE          | CONSULTATIONS MÉDECIN<br>PÉDOPSYCHIATRE                            |
|---|--|--|
| <b>n = 185</b><br>dont 45 RV d'admission<br>+ 2 RV service d'aides aux familles | <b>n = 177*</b><br>dont 23 RV d'admissions | <b>n = 147*</b><br>dont 49 RV familiaux<br>dont 17 RV d'admissions |

\* chiffre indiqué contient des rendez-vous non honorés par un jeune ou une famille et des rencontres lors des journées de rentrée.

L'évaluation d'un jeune par les médecins du service permet de mieux cibler les difficultés de chaque élève. Le jeune est orienté vers une consultation extérieure, soit pour suivi d'un spécialiste, soit pour précision diagnostique, soit pour la réalisation des explorations complémentaires. Les médecins du service préconisent les prises en charges paramédicales. L'ophtalmologiste détermine, avec l'équipe, pour chaque élève l'outil de travail (noir agrandi/Braille/outil mixte). L'ophtalmologiste autorise ou dispense des activités sportives dans le cadre des cours d'EPS ou projet éducatif (par exemple attester une fragilité oculaire).

Le nombre de visites médicales est stable par rapport à l'année scolaire précédente. Plus de 100 élèves ont été vus par chaque médecin. Tous les jeunes n'ont pas pu être reçus par les médecins (surtout les élèves scolarisés en inclusion scolaire). Pour un nombre restreint de jeunes, il a été nécessaire de multiplier les consultations tous au long de l'année, en particulier dans le cadre de la mise en place de soins en dehors de l'INJA et du suivi rapproché de ces soins.

Les médecins effectuent les « visites d'admission », au cours desquelles ils reçoivent le jeune et sa famille. 45 visites d'évaluation ont été réalisées au cours de l'année 2016 – 2017 (soit par le binôme ophtalmologiste et pédopsychiatre/ médecin pédiatre, soit par l'ophtalmologiste seul). L'ophtalmologiste du service médical a également vu (très ponctuellement) des enfants suivis par le service d'aide aux familles

(n = 2) (depuis avril 2015 absence d'un médecin ophtalmologiste au service d'aide aux familles).

Les médecins sont présents dans des nombreuses réunions (entre autres les CET, les réunions d'ESS, les synthèses, les commissions d'évaluation, les réunions du S3AS de l'INJA, les réunions avec la direction, les réunions de concertation, les réunions du « pôle Braille », les échanges dans le cadre du groupe de travail « outil mixte », les échanges avec l'équipe de l'INJS). La rédaction des nombreux certificats est à la charge des médecins et surtout à la charge du médecin ophtalmologiste qui assure également le rôle de chef du service. Uniquement pour la MDPH, 118 certificats ont été remplis pendant l'année scolaire 2016-2017 (prolongation, orientation, demande de matériel, AVS, ...). Les certificats et documents médicaux sont aussi demandés pour l'orientation professionnelle, colonies de vacances, dispenses de sport, aménagement des épreuves, pour la préparation des réunions de CET et d'ESS, les feuilles de liaisons pour les élèves suivis par le S3AS de l'INJA et les contrats de séjour.

Depuis deux ans, des fiches de synthèse sont préparées par le chef de service avec son équipe pour chaque élève. Elles sont destinées aux professionnels de santé en dehors de l'INJA mais représentent également un document de travail pour les échanges avec les professionnelles au sein de l'INJA. Elles complètent les fiches pratiques, préparées en majorité par les orthoptistes, qui sont à la disposition depuis

quelques années à tous les professionnels concernés par l'élève et des feuilles de liaison, préparées dans le cadre du travail avec le S3AS de l'INJA.

La présence d'un médecin pédopsychiatre et d'un pédiatre facilitent le travail clinique effectué auprès de l'élève et le travail des professionnels dans leur rôle auprès des jeunes. Leurs présences ont une influence favorable sur la dynamique des relations inter professionnelles au niveau du service médical et entre les différents services à l'INJA.

L'ophtalmologiste du service a participé au congrès Vision 2017 : Low vision rehabilitation : a global right à La Haye entre le 25 et le 29 juin 2017. Lors du congrès beaucoup de questions ont été traitées sur l'épidémiologie, les problèmes aujourd'hui rencontrés par la personne déficiente visuelle dans nos sociétés, la présence, la qualité et l'efficacité des programmes de réhabilitation dans le monde entier, le coût d'une prise en charge et sur l'avenir.

## L'activité des soins

Le nombre des soins infirmiers réalisés au sein de l'établissement reste très élevé. Comme pendant les années précédentes, un grand nombre d'élève a cherché l'infirmier pour se reposer (alitement de quelques heures à plusieurs jours) :

- 6264 soins réguliers (le chiffre le plus haut observé depuis notre statistique) ;
- 3360 soins ponctuels (ce chiffre continue à baisser et est deux fois moins élevés qu'en 2011-2012, stable par rapport à l'année scolaire précédente) ;
- 716 repos à l'infirmier (stable par rapport à l'année précédente mais élevé en comparaison des chiffres notés avant l'année scolaire 2012-2013) ;
- 99 dispenses d'activité sportive (stable par rapport à l'année précédente avec une hausse en 2012-2013).

Les soins externes (consultations spécialisées, recours aux urgences, examens para cliniques, prises en charge extérieures à l'établissement) (n = 357) continuent à baisser (en moyenne de 2,15 soins extérieurs à l'institut par élève et 2,1 soins/jour de classe). Le chiffre est stable et reste comparable aux données des années avant le pic observé en 2013-2014 (n = 627 soins extérieur). La mise en œuvre de ces soins (prise de rendez-vous, accompagnement, gestion des résultats) représente une part importante de la charge de travail de l'équipe soignante, en particulier des infirmières et de l'agent technique.

Par ailleurs, les infirmières effectuent sous la responsabilité du médecin généraliste les vaccinations. Le nombre de vaccination reste réduit depuis l'année scolaire 2013-2014 (en 2016-2017 (n = 3 : D.T. Polio, ROR, Hépatite B). Ce changement est lié à un changement du calendrier national de vaccination. Pour la septième année, la vaccination par GARDASIL a été proposée à toutes les jeunes filles concernées et a pu être administrée à celles qui l'ont acceptée. Les vaccinations contre la grippe, proposées par l'établissement aux professionnels, sont également assurées par les infirmières du service (n = 19).

## Le secrétariat médical

L'agent aide à la préparation des documents nécessaires pour les différentes réunions concernant les élèves (ESS, CET). Il aide à la préparation des certificats « MDPH » (notamment pour les demandes de prolongation), la préparation des feuilles de liaison pour les élèves en intégration et au remplissage des contrats de séjour. Il assure la tenue des dossiers médicaux des élèves.

L'agent aide également à l'accessibilité des documents pour une collègue non-voyante, aide à la tenue quotidienne des dossiers médicaux des médecins.

Il prépare et suit des commandes extérieures.

L'agent réalise également des accompagnements extérieurs si la famille ne peut pas assurer l'accompagnement de son enfant (n = 33, dont 6 aux urgences pendant l'année scolaire 2016-2017).

## ■ Les prises en charge para-médicales

La proportion d'élèves ayant bénéficié d'une prise en charge :

- 23,2 % (n = 39) en orthophonie (en individuel et en groupe) ;
- 28,6 % (n = 48) en psychomotricité (en individuel et en groupe) ;
- 23,8 % (n = 40) en basse vision (orthoptie) ;
- 35,1 % (n = 60) en suivi psychologique (suivis ponctuels et réguliers) ;
- 14,3 % (n = 24) en suivi diététique ;
- 12 bilans neuropsychologiques pendant l'année scolaire 2016-2017.

Nous avons pu observer une augmentation de prise en charge par rapport à l'année scolaire précédente (2015-2016). Elle est particulièrement visible pour la PEC en psychomotricité et peut être expliquée par le recrutement d'une psychomotricienne supplémentaire au début de l'année scolaire 2016-2017.

Malgré l'absence d'une orthoptiste pour un arrêt de longue maladie (partiellement remplacée par les trois autres orthoptistes du service) le nombre de bilans réalisés est plus important en orthoptie (pour comparaison : année scolaire 2015-2016 n = 72). Afin de permettre la réalisation de ces bilans, la prise d'un autre jeune a dû être parfois annulée.

Un recrutement en orthophonie était possible en janvier 2017 et a permis la réalisation de beaucoup de bilans (pour comparaison : 2015-2016 n = 9).

Certaines prises en charge préconisées n'ont cependant pas pu avoir lieu, dans la plupart des cas pour raison d'incompatibilité d'emploi du temps et parfois en raison de refus du jeune.

|                                 | BILANS RÉALISÉS <sup>1</sup> | PRISES EN CHARGE EFFECTUÉES |
|---------------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| <b>Orthophonie</b>              | 25                           | 27 <sup>2,3</sup>           |
| <b>Psychomotricité</b>          | 12                           | 41 <sup>2,3</sup>           |
| <b>Orthoptie / basse vision</b> | 118                          | 39 <sup>4</sup>             |

1. Ne donnent pas toujours lieu à des prises en charge par la suite
2. Certains élèves ont pu bénéficier d'une prise en charge individuelle et en groupe
3. Certains élèves ont pu bénéficier d'une prise en charge 2 fois par semaine
4. Hebdomadaires ou une semaine sur deux

## L'orthophonie

Outre leur trouble perceptif visuel, les enfants accueillis au sein de l'INJA peuvent présenter des troubles associés nécessitant une intervention orthophonique afin de pallier des difficultés diverses pouvant être liés :

- soit à leur pathologie, dans le cadre d'un syndrome complexe induisant des symptômes divers (troubles attentionnels, difficultés mnésiques, déficit des compétences pragmatiques, difficultés langagières versant oral et écrit, ...)

- soit à des troubles du développement et/ou des apprentissages (trouble articulaire, retard de parole et langage [trouble fonctionnel], trouble spécifique du développement du langage oral de type dysphasie [trouble structurel], bégaiement, troubles du langage écrit de type dyslexie-dysorthographe,...)

La mise en place de ces rééducations nécessite l'adaptation du matériel spécifique existant en agrandi et en braille, ainsi que la création de supports adaptés.

## La diététique

Une diététicienne est présente pour rencontrer les enfants et les jeunes qui nécessitent un suivi. Cette année, elle était présente le vendredi toute la journée pour :

- Consultations des jeunes qui ont besoin d'une prise en charge diététique ;
- Participation aux commissions de menus avec GV restauration.

Le motif principal des consultations est l'existence d'une surcharge pondérale plus ou moins marquée (surpoids ou obésité) chez 15 jeunes, détecté par le pédiatre et les infirmières.

En lien avec la consultation :

- Lien téléphonique avec les familles pour assurer une prise en charge diététique globale (notamment pour les externes) ;
- Lien direct avec le personnel soignant et les éducateurs référents afin d'avoir un discours commun ;
- Suivi régulier selon les besoins des jeunes.



### Les bilans neuropsychologiques

Pendant l'année scolaire 2016-2017, nous avons pu réaliser 12 bilans. Pour deux élèves une prise en charge individuelle et hebdomadaire a été réalisée en mai et juin 2017 pour intensifier une prise en charge déjà mise en place par les orthophonistes du service mais il manquait la disponibilité pour une prise en charge régulière.

Les élèves adressés pour un bilan, peuvent présenter des déficits au niveau :

- des compétences verbales,
- de la mémoire,
- du visuo-spatial,
- du raisonnement,
- de l'attention, concentration.

Les demandes proviennent des enseignants, des professionnels du service médical parfois même des familles. Elles sont analysées en réunion d'équipe car les bilans neuropsychologiques ne sont réalisés qu'avec l'accord d'un médecin et des parents pour les élèves mineurs. Le bilan neuropsychologique se passe généralement sur 2 séances. Après l'analyse des résultats et la rédaction du compte -rendu, le bilan est restitué au jeune et à sa famille.

La neuropsychologue participe aux réunions de service hebdomadaire et aux réunions hebdomadaires des psychologues. Si elle est concernée par le jeune, elle participe aux réunions de concertation, CET, synthèse et ESS.

Des échanges avec d'autres professionnels du service médical ou des enseignants peuvent être nécessaires.

1/i

# Le service d'aide aux familles SAF



## L'équipe

### a. Composition

Au 1<sup>er</sup> septembre 2016, l'équipe est constituée de 9 professionnels, la majorité travaillant à temps partiel :

- 1 médecin pédiatre, chef de service  
0,5 ETP
- 2 psychologues  
0,9 ETP (0,4 et 0,5 ETP)
- 3 psychomotriciennes  
2 ETP (0,8 x 1 ETP et 0,6 x 2 ETP)
- 1 éducatrice spécialisée  
1 ETP
- 1 orthoptiste  
0,5 ETP
- 1 assistante  
0,5 ETP

Soit 5,4 ETP

## Données concernant les enfants suivis ou en liste d'attente en IdF

### Caractéristiques épidémiologiques des enfants suivis sur l'année 2016-2017

Vingt-deux enfants ont été suivis par le SAF durant l'année scolaire 2016-2017. Les principales caractéristiques épidémiologiques sont présentées dans le tableau <sup>1</sup>.

| CARACTÉRISTIQUES   | NOMBRE    |
|--|-----------|
| <b>Nombre d'enfants suivis entre le 1/09/16 et 5/07/2017</b> |           |
| - File active  | 22        |
| - Sortants en cours d'année                                  | 1         |
| - Entrants en cours d'année                                  | 1         |
| <b>Sexe ratio (M/F)</b>                                      | 1 (11/11) |
| <b>Origine géographique :</b>                                | 22        |
| - 75   | 12        |
| - 77   | 1         |
| - 78   | 0         |
| - 91   | 0         |
| - 92   | 1         |
| - 93   | 4         |
| - 94   | 2         |
| - 95   | 2         |
| <b>Troubles associés</b>                                     | 7         |
| <b>Difficultés socio-familiales</b>                          | 8         |
| <b>Orientation à la sortie du SAF en juillet 2017</b>        | N = 11    |
| - CP Milieu ordinaire/SIAM                                   | 3         |
| - CP ULIS-TFV/SIAM   | 2         |
| - GSM-CP INJA  | 2         |
| - IDES   | 1         |
| - HDJ Salneuve   | 1         |
| - IME  | 1         |
| - Autre *  | 1         |

1. Données épidémiologiques concernant les enfants suivis pendant l'année scolaire 2016-2017

2. \*pour un enfant la PEC a été interrompue en cours d'année suite à une IP.

## Caractéristiques des enfants sur la liste d'attente et devenir

| CARACTÉRISTIQUES  | NOMBRE |
|---|--------|
| <b>Nombre d'enfants sur liste d'attente entre le 1/09/16 et 5/07/2017</b> | 14     |
| <b>Origine géographique :</b>   |        |
| – 75  | 7      |
| – 78  | 1      |
| – 92  | 1      |
| – 93  | 1      |
| – 94  | 2      |
| – 95  | 2      |
| <b>Troubles associés</b>  | 5      |
| <b>Difficultés socio-familiales</b>                                       | 6      |
| <b>Orientation en cours d'année</b>                                       | 7      |

## Activités du service sur l'année scolaire 2016-2017

L'activité concernant les PEC auprès des enfants (consultations, entretiens, bilans) par catégorie professionnelle est rapportée dans le tableau<sup>3</sup> ci-dessous.

|  | NOMBRE GLOBAL DE SÉANCES SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017 | NOMBRE D'ENFANTS/FAMILLES |
|--|---|---------------------------|
| <b>Entretiens d'accueil</b>                          | 8   | 8                         |
| <b>Consultations pédiatriques</b>                    | 65  | 18                        |
| – RDV admission                                      | 14  | 14                        |
| – Cs de suivi  | 45  | 22                        |
| – Cs centre ressource                                | 6   | 6                         |
| <b>Consultations ophtalmologiques</b>                | 2   | 2                         |
| <b>Soutien psychologique</b>                         |   |                           |
| – Suivis des familles                                | 136 séances   | 22 familles               |
| – Suivi individuel d'enfants                         | 33 séances  | 3 enfants                 |
| <b>Prises en charge psychomotrices</b>               | Activité pour 2 psychomotriciennes/3**                  |                           |
| – Suivis   | <b>300 séances</b> C 154 (4 RDV) M 146                  | 13                        |
| – Bilans seuls                                       | <b>8 bilans</b> C : 1 M : 7                             |                           |
| <b>Prises en charge orthoptiques</b>                 |   |                           |
| – Suivis   | 160 séances   | 7 enfants                 |
| – Bilans seuls                                       | 6   | 6 enfants                 |
| <b>Prises en charge par l'éducatrice spécialisée</b> |   |                           |
| – Suivis   | 244 séances   | 14 enfants                |
| – Bilans seuls                                       | 1   | 1                         |

3. Tableau activité SAF, année 2016-2017

\* Entretiens d'accueil : réalisés par deux professionnels du SAF (psychologue et psychomotricienne ou orthoptiste ou éducateur spécialisé)

\*\*A noter que la troisième psychomotricienne (qui est partie en congés parental en septembre 2017 et pour laquelle nous ne disposons pas du rapport d'activité précis) a pris en charge 9 enfants au total sur l'année scolaire 2016-2017. Son activité aux vues des semaines travaillées devrait se situer autour de 220 séances.

L'activité concernant les réunions (synthèses et ESS), visites d'établissement partenaire, journées de formations suivies ainsi que les formations et participation à des congrès (en tant qu'intervenant) est présentée dans le tableau<sup>4</sup>.

Les réunions de synthèse hebdomadaire du service ne sont pas prise en compte (staff du jeudi hebdomadaire et petites synthèses tous les 15 jours)

| CARACTÉRISTIQUES   | NOMBRE DE RÉUNIONS OU RENCONTRES/AN |
|--|-------------------------------------|
| <b>Réunions avec un (des) partenaire (s) extérieur (s) concernant un enfant (synthèses, ESS, CMP, crèches)</b> |                                     |
| - Pédiatre   | 22                                  |
| - Psychologues   | 49                                  |
| - Psychomotriciennes   | 27                                  |
| - Orthoptiste  | 14                                  |
| - Educatrice spécialisée   | 28                                  |
| <b>Visites d'établissements partenaires</b>  |                                     |
| - Crèche quai de Charente  | 1                                   |
| - CMP Binet  | 1                                   |
| - HDJ Salneuve   | 1                                   |
| - IDES   | 1                                   |
| - Ludothèque   | 1                                   |
| <b>Journées de formation suivies par les professionnels du SAF</b>   | Jours                               |
| - Conférences SIICLHA  | 2                                   |
| - Journées SIICLHA   | 8                                   |
| - Journées ALFPHV  | 3                                   |
| - Formation orthoptiste  | 10                                  |
| <b>Organisation de formations sur la déficience visuelle</b>   |                                     |
| - Journée pour les établissements partenaires du SAF (école, crèches, AVS, SSR)                                | 19/10/2017                          |
| - Organisation de rencontres entre psychologues sur l'INJA   | 4 sur l'INJA                        |
| <b>Participation à des colloques/congrès en tant qu'intervenant</b>  | 8                                   |
| - Assemblée générale Association Rétinostop  | 13 Janvier 2017                     |
| - Participation au 6 <sup>th</sup> European Conference on Psychology and Visual Impairment                     | 10-12 novembre 2016                 |
| - Intervention aux Journées de Réflexions Ophtalmologiques   | 9 mars 2016                         |
| <b>Atelier conte organisé par le SAF pour les enfants en cours de suivis</b>                                   | 1 atelier                           |

4. Tableau de réunions et formations pour le SAF, année 2016-2017





# L'INJA,

Les soutiens spécifiques

2/a

# Le CDI



## Le Centre de Documentation et d'Information

### Les effectifs

2 documentalistes, 1 aide-documentaliste, sous la coordination de la responsable du DDI. Un saisonnier assiste l'équipe en juin (récupération des ouvrages dans les classes, classement, inventaire, rangement dans les magasins) et en septembre (aide à la distribution des ouvrages dans les classes, enregistrement des livraisons, saisie des données).

### Les missions

Le CDI accueille élèves et professionnels de l'INJA pour des recherches, lecture sur place et emprunts d'un fonds documentaire du secteur scolaire et de lecture loisir (littérature, manuels,

périodiques, usuels), disponible sur différents supports : ouvrages en noir, caractères agrandis, braille intégral et abrégé avec schémas et dessins en relief, numérique et audio.

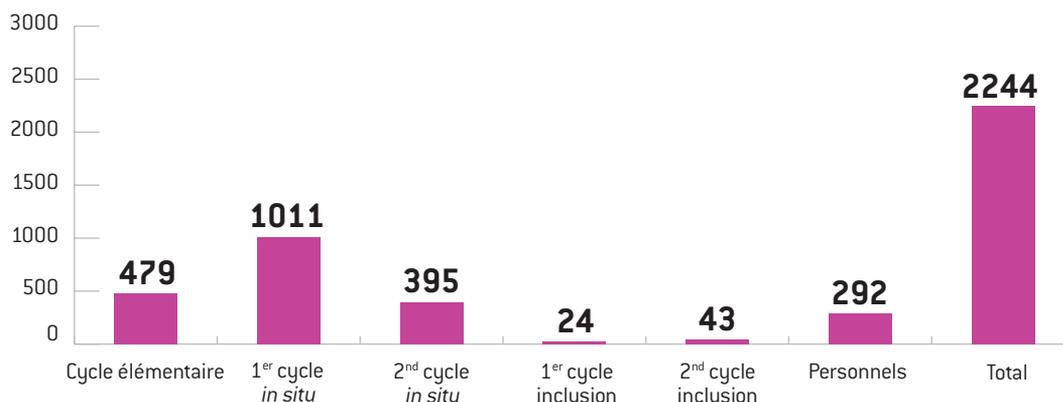
### L'équipement

8 places de lecture avec tablette relevable et éclairage individuel LED, 4 PC en libre accès avec aides techniques ; logiciels jaws et Zoom Texte et plage braille pour le travail et la recherche sur l'internet, 1 télé-agrandisseur vocal Vocatex ; 1 machine à lire Easyreader avec lecteur MP3 ; 1 lecteur CD audio Daisy Victor reader ; 2 imprimantes pour le noir et 1 embosseuse pour le braille.

### L'accueil du public

Le CDI a enregistré **2244** visites soit **36 % de moins que l'année scolaire dernière**. Cette baisse de la fréquentation de septembre jusqu'au milieu du second trimestre s'explique par des heures de fermeture inhabituelles, en raison de l'absence d'un agent en début d'année scolaire et d'un poste de documentaliste resté vacant jusqu'au 20 février 2017. La fréquentation a été plus importante sur la deuxième partie de l'année, lorsque le CDI a pu de nouveau ouvrir régulièrement 40,5 heures par semaine.

### Fréquentation du public



Les classes de primaires se sont régulièrement rendues au CDI avec les enseignants. Les élèves de primaire à partir du CE1, font également la démarche de venir individuellement, sans leur enseignant, pour lire, emprunter des livres ou utiliser la machine Perkins du CDI.

Cette année, ce sont les élèves du collège 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> qui ont particulièrement fréquenté le CDI, pour l'emprunt de livres, lire sur place en braille ou en noir ou pour écouter de livres audio. Ces élèves viennent moins pour travailler ou faire des recherches que les élèves du second cycle qui utilisent d'avantage les outils informatiques et travaillent en salle de lecture. La fréquentation assidue des 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> est probablement à mettre en relation avec les visites régulières organisées par leurs professeurs tout au long de l'année précédentes lorsqu'ils étaient élèves du cycle élémentaire.

Les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ont peu fréquenté le CDI cette année.

Les élèves en inclusion scolaire viennent peu, à l'exception de certains lycéens qui se déplacent pour emprunter des livres, échanger directement avec les documentalistes, prendre des renseignements ou faire des demandes au sujet de leurs manuels scolaires.

Le CDI compte cette année 292 visites du personnel de l'INJA. Pour les mêmes raisons qu'évoquées précédemment, le chiffre est là aussi en baisse. Les professeurs se déplacent principalement pour demander des distributions. Les éducateurs viennent se renseigner sur les habitudes et les activités de leurs élèves au CDI.

## Espace animation

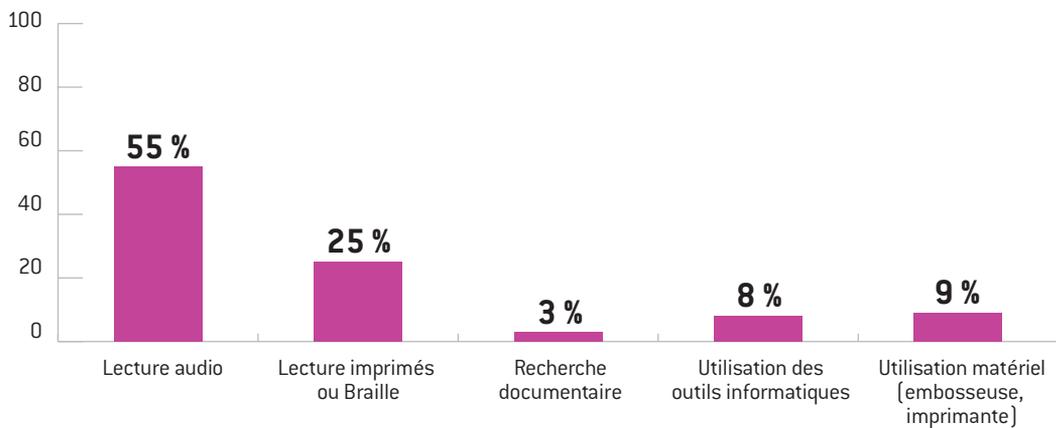
L'accueil régulier des classes de primaire est organisé avec les enseignants pour des séances de prêts. Des ouvrages tactiles mis à disposition de tous dont les familles suivies par le SAF, service d'aide aux familles, attirent de plus en plus les publics. Les élèves sont parfois amenés à emprunter plusieurs fois le même titre au cours d'une année scolaire car le renouvellement régulier de ce fonds documentaires n'est pas régulièrement assuré du fait de l'offre éditoriale limitée et du prix élevé de ces livres. Si l'espace animation a été pensé pour les plus jeunes, il est régulièrement investi par les élèves du premier cycle pour lire. Il est parfois plus utilisé que les places de lecture. Certains élèves s'y installent également pour faire leurs devoirs.

La classe de CE2 de l'école Damrémont (Paris, 18<sup>e</sup>) qui compte une élève suivie par le S3AS a bénéficié d'une sortie scolaire à l'INJA. La visite du CDI leur a été proposée pour découvrir les livres tactiles et les différentes adaptations, pour mieux comprendre le quotidien des élèves déficients visuels.

## Lecture sur place

Les livres audio sur CD écoutés en salle de lecture sont toujours très demandés, par les élèves du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> cycle, les élèves du cycle élémentaire préfèrent eux se tourner vers les livres imprimés.

## Utilisation des ressources et matériels en salle de lecture



2/b

# Le DTEA



## Le Département de la Transcription et de l'Édition Adaptée

### ■ Le service de transcription de l'INJA

Le DTEA fournit aux élèves de l'INJA en inclusion scolaire les documents pédagogiques nécessaires au suivi de leur scolarité. Au cours de l'année 2017, 427 documents ont été fournis dans un délai moyen de 3 jours pour une trentaine d'élèves.

L'atelier de reprographie du DTEA réalise des documents tant en braille qu'en édition ordinaire pour le CDI, les enseignants de l'INJA et les autres services de l'établissement.

Pour l'année 2017, la demande de documents en braille sur support papier reste globalement au niveau de celle de l'année précédente pour laquelle était constatée une baisse d'environ les deux-tiers.

Cette baisse est surtout celle des demandes d'ouvrages adaptés par des établissements scolaires ou des particuliers extérieurs à l'établissement. La demande d'ouvrages et de documents en interne à l'établissement reste, quant à elle, sensiblement constante.

Dans le cadre de la Coordination Nationale de l'Édition adaptée (CNEA), le DTEA réalise l'adaptation de manuels scolaires, 1 manuel scolaire a été réalisé durant l'année 2017, 2 deux manuels scolaires ont été partiellement adaptés ainsi que 5 romans.

Le DTEA réalise une édition en braille du Journal des Enfants.

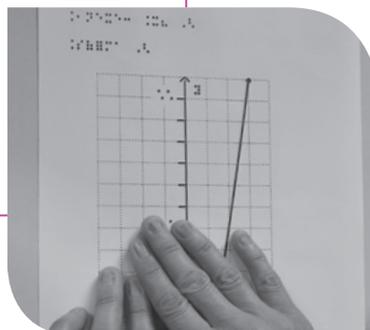
Deux agents du DTEA sont membres de la sous-commission de la CEBF pour la réforme du braille abrégé.

Le DTEA poursuit sa participation à la Rentrée littéraire en produisant l'adaptation au format XMLDTBook de 20 titres jeunesse.

Relations régulières avec d'autres services de transcription, par le biais du GARCIF notamment. Poursuite du partenariat initié à la fin de l'année 2014 avec l'AVH pour la production de braille numérique à travers des rencontres et une collaboration régulière avec un représentant d'EDRLab.

2/d

# Le DIR



## Le département informatique et recherche

### Effectif

1 chef de service, 1 informaticien, 1 informaticien gestionnaire de parc

### Missions

- Mise à disposition d'ordinateurs portables et de blocs notes braille à destination des élèves ;
- Mise à disposition des outils informatiques adaptés aux agents voyants et malvoyants ;
- Gestion du réseau local, de l'accès Internet et de la messagerie ;
- Administration et gestion des serveurs informatiques ;
- Maintenance et assistance à l'utilisateur ;
- Conseils et expertises pour les différents services de l'INJA ;
- Préparation des matériels et assistance aux élèves durant les épreuves du Baccalauréat et du DNB, ainsi que des « examens blancs » ;
- Activités liées aux manifestations et événements (préparation des infrastructures techniques informatiques utilisés pour la FISAF, le CAEGADV...)

### Répartition des matériels informatiques

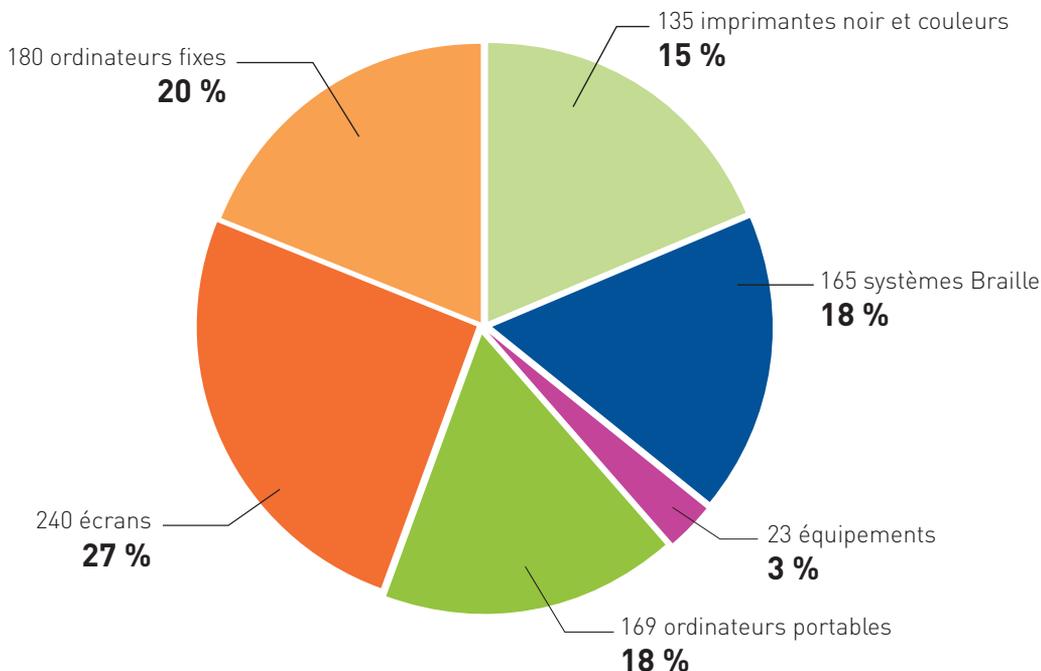
903 équipements actifs à maintenir, dont 160 ordinateurs portables mis à disposition des élèves : 30 gardés spécialement pour les épreuves du baccalauréat et du DNB, et le reste pour 2 tiers allant aux élèves scolarisés *in situ* et un tiers aux élèves en inclusion.

Renouvellement du parc informatique en 2017 :

- 35 ordinateurs fixes ;
- 35 ordinateurs portables ;
- 1 station de travail pour création graphique et impression 3D pour le DGR ;
- 10 imprimantes scanner couleur ;
- 20 pages braille 40 caractères (renouvellement des matériels des salles de bureau-tique) ;
- Renouvellement du logiciel ZoomText pour tout l'institut ;
- Renouvellement du logiciel Jaws pour tout l'institut.



## 2017, 903 équipements actifs



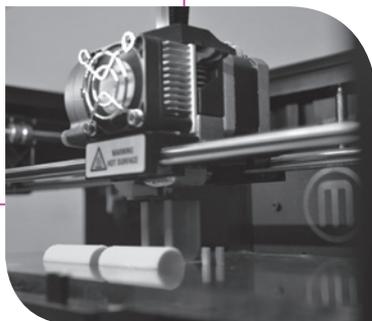
## Développement et évolutions du Système d'Information de l'INJA

Une réflexion s'est tenue une grande partie de l'année pour définir le choix des matériels informatiques adaptés à l'INJA. Nous avons depuis de nombreuses années fait le choix de bloc note braille intégrant les codes braille mathématique français pour permettre de les utiliser jusqu'au baccalauréat; de nouveaux matériels arrivant sur le marché, tactiles notamment, nous avons décidé de tester ces matériels, « tablette

tactile avec braille » et « tablette tactile sans braille », sur l'année 2018. Les tablettes braille choisies supportent également les codes braille mathématique français, point essentiel et rédhibitoire pour la poursuite d'étude de nos élèves jusqu'au baccalauréat.

2/d

# Le DGR



## Le département Gravure et Relief

### L'Effectif

1 Graphiste à temps partiel.

### Les missions

Le DGR conçoit, crée et réalise des produits à vocation pédagogique, éducative et rééducative. Les projets soumis au service par les professionnels de l'INJA sont étudiés du point de vue de leur faisabilité technique puis confirmés dans le cadre du « comité de suivi des travaux du DGR ».

Conformément à la règle établie, les réalisations du graphiste ont répondu aux demandes de différents professionnels de l'INJA.

#### 1/ Objets en relief 3D.

- 9 maquettes des planètes du système solaire.



Le service s'est particulièrement investi dans la réalisation de ce projet, soumis par des enseignants dans le cadre des EPI, enseignements pratiques interdisciplinaires. Les planètes ont été fixées le long du mur du sous-sol Duroc. La responsable de l'accessibilité des expositions et

des animations pour les publics déficients visuels de la Cité des Sciences et de l'Industrie a fait part, à l'occasion d'une visite de l'INJA de son intérêt pour cette réalisation et envisage de la faire reproduire pour l'installer à La Villette.

- 7 pions pour jeu de plateau réalisé par les élèves, encadrés par des professeurs dans le cadre des EPI.



- 4 prototypes de flacons de parfum dont le modèle initial a été créé par chaque élève de la classe CD pro dans le cadre du projet Givaudan.



- 3 maquettes extraites du Petit prince de Saint Exupéry et une maquette de l'astéroïde 9969 qui porte officiellement le nom d'Astéroïde Braille ont été réalisées pour une animation organisée par le DSA, le CDI et des enseignants avec les classes de CE2 et CM2 de l'INJA et 2 classes d'une école du 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris accompagnés d'enseignants et de parents d'élèves et avec la présence de Claude Garrandès ainsi que d'un représentant de la fondation Saint Exupéry pour la jeunesse.



## 2/ Objet en relief 2D/Bigraphisme (Braille et GK).

• **Chiffres et opérateurs sur magnet** avec planche aimantée pour les classes primaires. Produits en 1 exemplaire, ces prototypes pourront être produits en nombre pour le travail individuel des élèves en classe, avec l'acquisition d'une imprimante 3D plus performante. Toutefois ces réalisations se feront lorsqu'un matériel de ventilation de la salle sera installé.



## 3/ Communication.

• **Cartons d'invitation et affiches pour des concerts** à l'INJA, selon une charte graphique définie en 2016.

• **Carte de vœux 2017** : réalisation à partir de clichés de travaux d'élèves de l'atelier gravure

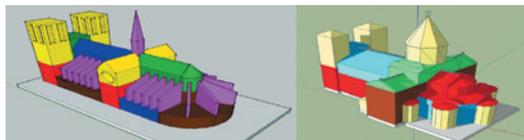
## 4/ Nouveaux matériels et logiciels.

• **L'acquisition d'une 2<sup>e</sup> imprimante permet de produire des objets bicolores.** L'achat d'un capot permet de maintenir une température stable autour de l'impression, pour éviter les déformations des objets imprimés, protéger l'imprimante et l'objet imprimé contre les poussières et les saletés qui peuvent gêner le fonctionnement, réduire le bruit et les odeurs pendant l'impression. L'utilisation de ce capot n'exclut pas l'installation d'un système de ventilation et d'aération pour évacuer les odeurs et particules fines de la pièce où sont situées les 2 imprimantes.

## 5/ Les projets 3D retenus et engagés pour 2017-2018.

### • Histoire/Géographie

Architecture église romane et église gothique.



### • Mathématique

Adaptation tactile du logiciel de programmation « Scratch ».



### • Psychomotricité

Figurines représentant différentes postures du corps humain.



2/e

# Le DSA



## La documentation spécialisée et archives historiques

### Les effectifs

1 agent à temps partiel.

### Les missions

Le DSA dispose d'un fonds documentaire sur le handicap visuel essentiellement en matière de psychologie et pédagogie et des archives historiques. Le service est ouvert aux professionnels de l'établissement et au public extérieur, sur rendez-vous principalement d'octobre à juin.

### Le public

Étudiants, chercheurs et tout professionnel intéressé par ce domaine documentaire, les stagiaires des services l'INJA, de l'INSHEA (Suresnes), du CNFEDS (Chambéry).

### Les activités

#### Recherches

- 64 lecteurs ont pu être accueillis cette année. Certains sont venus de 3 à 5 séances de travail en salle de lecture. On notera en particulier cette année, les demandes d'accès aux fonds par des chercheurs doctorants et post-doctorants de France, Belgique, Angleterre, Italie, Canada.

- Les thèmes de recherche :

1. Perte de vision et image de soi/Prise de conscience du corps et prise de confiance en soi/La locomotion/Représentations spatiales/Le corps dans l'espace/Orientation et cécité/Expression corporelle/Construction des images mentales/Accessibilité du web aux personnes déficientes visuelles/Informatique braille ou vocale / Braille numérique ou braille papier/Avenir du braille/Notions de temps et d'heure/Conte et déficience visuelle/Apprentissage des sciences expérimentales/Schémas et maquettes adaptés/Outil informatique/Inclusion scolaire/Le toucher/Les images tactiles...

2. Enseignement de la musique à l'INJA (recherches effectuées par Marie-Louise Langlais missionnée sur l'INJA par la BNF pour contribuer au Guide officiel des sources pour l'histoire de l'enseignement de la musique en France)/ Les systèmes de Charles Barbier de la Serre (cette recherche a été l'occasion de numériser les 3/4 de la correspondance de Barbier au D<sup>r</sup> Pignier)/ Les machines à écrire et les appareils pour la communication (recherches sur les technologies de la communication parmi les aveugles et entre les aveugles et les voyants au XIX<sup>e</sup> siècle et début du XX<sup>e</sup> siècle)/Valentin Haüy/D<sup>r</sup> Guillié/Correspondance de Louis Braille/ Les politiques d'assistance aux aveugles dans l'Empire français, analyse comparative des cas de l'Algérie et du Maroc début XX<sup>e</sup> siècle-1962/ L'interdiction faite aux aveugles d'enseigner dans l'enseignement secondaire et supérieur/ Ecrits autobiographiques d'aveugles.

#### Accueil de stagiaires

- CAEGADV : 20 stagiaires (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> partie) ont été reçus, d'une part en formation assurée par la responsable du DDI, d'autre part pour le travail de recherches pour leur monographie.

- INSHEA (4 stagiaires) et Equipe pédagogique ASH 78 (11 personnes); information sur les activités et les ressources des services DSA,

BDEA, CDI, DGR. Certains d'entre eux reviennent exploiter les fonds documentaires du DSA.

– **Cité des Sciences**: 4 personnes du service Accessibilité d'Universciences.

### Accueil de groupes

– **12 étudiants en orgue** du Royal College of Music de Londres menés par leur professeur, Sophie-Véronique Choplin, cotitulaire de l'orgue de Saint-Sulpice à Paris. Visite de l'INJA, de la chapelle, présentation de l'orgue salle Marchal et œuvre de Vierne par D. Levacque.

– **10 jeunes de la Fondation des aveugles du Québec** et **7 accompagnateurs** ont visité l'INJA dans le cadre de leur périple historique « Sur la route de Louis-Braille ».

– **Organisation et animation d'un atelier pédagogique** sur le thème « Toucher et voir, voir et ressentir autrement » en lien avec Louis Braille, le Petit Prince d'A. de Saint-Exupéry, le braille et l'astronomie. 26 élèves de CE2/CM2 de l'école des amandiers (75020) et 6 élèves de CE2/CM2 INJA ont été réunis encadrés par des enseignants, des documentalistes, un graphiste, des parents d'élèves, Claude Garrandes, artiste non voyant, enseignant et Président de l'Association Arrimage, Nicolas Delsalle, Secrétaire général de la Fondation Antoine de Saint-Exupéry pour la Jeunesse. Cette matinée a été un formidable moment de rencontre et d'échanges entre les élèves et aussi les adultes. Le braille avec la tablette, le poinçon, la machine perkins, des images thermogonflées et en résine, les objets et planètes en 3D et la voûte étoilée construite par les élèves de l'INJA, ont soutenu les notions abordées et suscité de nombreuses questions, certaines ouvrant sur la déficience visuelle. Nos élèves ont participé avec intérêt à cet atelier et ont échangé avec leurs camarades sur le handicap, évoqué leur vécu d'élèves non-voyant.



2/e

# La BDEA-CNEA



## La Mission de Coordination nationale de l'édition adaptée

- Le service de la Banque de données de l'édition adaptée (BDEA) et du Comité national de l'édition adapté (CNEA) est composé de 4 agents : une documentaliste, une documentaliste-spécialisée en communication, un documentaliste-technicien de bases de données, un gestionnaire informatique.
- La mission du service est de localiser et diffuser les références bibliographiques des documents adaptés et d'informer le public.
- Le service a mené ses activités conformément à ses missions et objectifs : en répondant à la demande d'information du public, en améliorant la visibilité des fonds documentaires, en développant des partenariats et de nouvelles localisations, en enrichissant le catalogue de nouvelles références bibliographiques, en améliorant l'accès et l'accessibilité (**RGAA**) du site internet qui permet l'interrogation autonome et aisée des différents catalogues, en veillant au bon état de fonctionnement des bases de données du CCEA et des connecteurs interrogés à distance, les catalogues fédérés, en mettant en œuvre grâce à un outil de **GED** (gestion électronique des documents) la mutualisation de ressources pédagogiques entre signataires de la charte de l'édition adaptée) et la **BDI**, banque de données images.
- L'animation du CNEA, comité national de l'édition adaptée se poursuit. A ce jour 100 organismes sont signataires de la Charte de l'édition adaptée dont 4 nouveaux partenaires :

SIAM 75 ; S3AIS 61 ; APAJH de la Somme ; S.A.A.A.S. « Le Fil d'Ariane » Centre Genouel. Au cours de l'année, plusieurs organismes ont pris contact avec le gestionnaire du CNEA pour devenir partenaire en 2017 : IPSIS, Service accueil handicap Université Grenoble Alpes ; SAAAS 38 (Isère) ; ARTHYS transcription ; Association Gogoa Erne ; Bibliothèque départementale de la Meuse ; Bibliothèque de l'Institut d'études politiques de Paris (IEP) ; Bibliothèque de Rennes Métropole Les Champs Libres ; Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) ; La Magnétothèque - Centre de production de livres sonores ; Le Cartable fantastique ; Les PEP 21 - Dispositif sensoriel et moteur ; Poinçon Clown ; Université Paris Diderot - Relais handicap.

### 1/ La recherche d'informations par le public

Elle s'effectue préférentiellement par le portail internet de la BDEA. Cette année **245 082 recherches** (pour 287 945 recherches en 2016). Ces recherches ont été effectuées par **59 148 utilisateurs** (adresses IP uniques) contre 65 265 en 2016. L'interrogation des catalogues présente toujours des pics en hausse entre les mois de juin-juillet et septembre-octobre pour la préparation de la rentrée scolaire et représente **28 616 utilisateurs** pour 28 114 en 2016. La demande du public par téléphone ou mail est restée stable.

### 2/ Les références bibliographiques signalées par la BDEA concernent 148 organismes :

Bibliothèques, éditeurs, transcripteurs indépendants de France principalement mais également de Suisse et de Belgique. Les données de **138 organismes** sont saisies et mises à jour par les documentalistes et **regroupées dans le CCEA** (Annexe 1), catalogue collectif de l'édition adaptée ; les données de **10 catalogues sont interrogées à distance selon différents protocoles** (Annexe 2) depuis le portail internet

de la BDEA. Les informations descriptives de tous ces organismes sont cataloguées dans la Base Adresse et publiées sur le portail BDEA.

Cette année la **BDEA a intégré 7 nouvelles localisations**: Voir de près, Editions Ookilus, L'image au bout des doigts, Ceciaa, APAJH de la Somme, SAAAIS La Providence et Le centre de ressources de l'INJA

Par ailleurs **2 localisations ont été supprimées** et 77 notices bibliographiques liées. (Annexe 3).

**La BDEA signale au total 590547 références bibliographiques (583439 en 2016)**. Ce chiffre représente 78880 documents signalés par les 138 organismes du CCEA et 511667 par les 10 catalogues fédérés (cf. Annexes 1 et 2).

Le service, grâce aux relations suivies avec ses partenaires et les relances effectuées régulièrement, a pu alimenter le CCEA qui s'est enrichi de **5288 nouveaux documents**. **Ces documents ont été déclarés par 60 organismes**. **Parmi ces partenaires, 21 signataires de la Charte** du Comité national de l'édition adaptée **ont utilisé la plateforme de déclaration en ligne** mis à leur disposition sur le portail BDEA. (Annexe 4)

### 3/ La BDI, Banque de données d'images

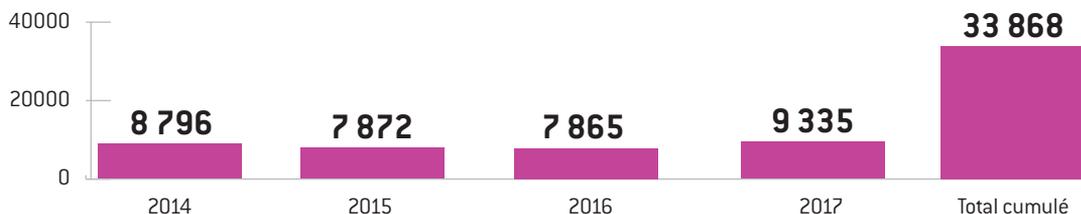
L'intégration des données de la BDI a été réalisée dans la nouvelle version du portail BDEA. La Banque de Données Images est un

projet initié par la BDEA avec la contribution de professionnels de l'Institut National des Jeunes Aveugle (INJA): enseignants, transcripteurs-adaptateurs de documents, documentalistes, informaticiens. La BDI propose des fichiers de documents pédagogiques non textuels, adaptés pour l'enseignement des élèves déficients visuels scolarisés en établissement spécialisé ou en inclusion. Les documents, cartes, graphiques, schémas, dessins, plans concernent actuellement deux disciplines: géographie et sciences de la vie et de la terre (SVT). Les documents au format PDF, CorelDraw et Word, sont prêts pour l'impression en relief, en gros caractères couleur et/ou niveaux de gris. Certains formats sont retenus car ils facilitent la reprise éventuelle du document pour être modifié par des professionnels en fonction du besoin spécifique de l'utilisateur. Le nombre d'utilisateurs de la BDI est en augmentation par rapport à l'année dernière. (Annexe 5).

### 4/ Le portail internet du site institutionnel de l'INJA

L'administration et la veille du site internet sont assurées par les agents du DDI (BDEA-CNEA). Cette année, 188759 utilisateurs (adresses IP uniques) se sont connectés sur le portail (146512 en 2016), 202 informations ont été publiées dans les actualités. Elles ont été consultées par 46415 utilisateurs (24833 en 2016).

### Nombre d'utilisateurs







**L'INJA,**  
l'administration générale

3/a

# Le conseil d' administration



## Le conseil d'administration

Ce conseil comprend 7 membres nommés par arrêté du ministre chargé de la santé publique, à savoir 1 président et 6 membres désignés en raison de leur compétence particulière en matière administrative, sociale, pédagogique ou médicale, dont au moins 1 membre exerçant dans l'établissement, ainsi que 7 membres élus.

### Liste des membres nommés :

- **André NUTTE**,  
Président, inspecteur général des affaires sociales honoraire, ancien chef de l'Inspection générale des affaires sociales ;
- **Marc AUFRANT**  
Ancien élève de l'Institut National des Jeunes Aveugles, ancien administrateur de l'INSEE, vice-président de l'association Valentin Haüy ;
- **Odile FAURE-FILLASTRE**  
Conseillère technique de l'académie de Paris ;
- **Hamou BOUAKKAZ**  
Ancien élève de l'Institut National des Jeunes Aveugles, président de l'association Paul Guinot ;
- **Edouard FERRERO**  
Président de la Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes ;
- **Dr Danièle ROCHE-RABREAU**  
Médecin pédo-psychiatre à l'INJA ;
- **Marie-Christine DIRRINGER**  
Déléguée spéciale auprès de la présidente du conseil régional d'Ile de France.

### → ÉLUS POUR 3 ANNÉES :

#### Collège n° 1 – personnel enseignant :

- **Stéphanie CHANARD**  
Professeur de français, coordinatrice du SAAAS ;
- **Pascal VALADON**  
Professeur de musique ;
- **Stéphane HAGUES**  
Professeur de bureautique.

#### Collège n° 2 – personnel éducatif :

- **Nathalie REDON**, Éducatrice spécialisée.

#### Collège n° 3 – personnel administratif et services généraux :

- **Yves DUNAND**, Transcripteur.

### → ÉLUS POUR UNE ANNÉE :

#### Collège n° 4 – représentant des élèves :

- **Hacène SAHRAOUI**

#### Collège n° 5 – représentant des parents d'élèves :

- **Christine HÉNAULT**

Le Conseil d'administration s'est réuni les 27 septembre et 14 novembre 2016, et le 27 mars 2017.

**Le comité Technique** quant à lui, est une instance de représentation et de dialogue que l'administration, en sa qualité d'employeur, doit consulter avant de prendre certaines décisions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services. Il est composé de représentants de l'administration et du personnel, il s'est réuni le 4 juillet 2017.

**Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)** a pour mission de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des salariés de l'établissement et à l'amélioration des conditions de travail, ainsi que de veiller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires. Il est composé également de représentants de l'administration et du personnel. Il s'est réuni le 18 mai 2017.

**Le conseil de la Vie Sociale** est un lieu d'écoute, d'échange et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'institut. Il comprend également des représentants des familles et des élèves. Il a été réuni le 1<sup>er</sup> mars 2017.

**Un comité de direction**, composé des chefs de service et de la direction, se réunit également tous les 15 jours pour traiter de l'agenda et des questions de fond.

3/b

# Les ressources humaines



L'effectif budgétaire autorisé est de 171,69 agents ETP (équivalent temps plein), répartis entre trois sources de financement :

- 172,41 ETP pour les personnels enseignants, financés par la subvention de l'État,
- 55 ETP pour les personnels en charge de la mission de coordination nationale de l'édition adaptée, dont le financement est assuré par la DGCS,
- 4 ETP pour tous les autres personnels financés par l'assurance maladie.

Les dépenses de personnel de 2017 (9247871,11€) sont en baisse de 47 367 € par rapport à celles de 2016 (9 299 701,12€). C'est la première baisse enregistrée depuis 2014. Elle s'explique par la mise en œuvre de plan d'économie démarré en 2015.

En 2017, les mouvements de personnels sont équilibrés, avec 39 départs et 38 arrivées, ce qui équivaut à un turn-over de 18 %, principalement dû au renouvellement des surveillants, aux nouveaux recrutements liés à l'augmentation de l'activité, aux départs à la retraite et aux remplacements d'agents exerçant devant les élèves.

En 2017, les dépenses de formation hors frais de déplacements se sont élevées à 31 366 €, réparties pour les personnels enseignants à hauteur de 39 %, et à hauteur de 61 % pour les personnels non enseignants.



3/c

# Les services généraux



Les services généraux comptent 21 agents qui assurent de multiples missions d'intendance, de logistique, de sécurité et d'accompagnement des élèves. Le service a pris aussi en charge, en 2017, la logistique de multiples manifestations :

- 17 concerts,
- 3 colloques,
- 3 assemblées générales,
- 3 représentations théâtrales et musicales,
- Un tournage TV sur Gilbert Montagné.

## Accueil

Le personnel d'accueil assure le bon fonctionnement de la loge dont la mission est de contrôler les allers et venues des élèves en fonction des autorisations de sortie qui leurs sont délivrées, de gérer les communications téléphoniques externes et internes, de réceptionner le courrier, de gérer le stationnement des véhicules et de vérifier quotidiennement le bon fonctionnement du marché des taxis.

## Chauffeurs

Le parc automobile de l'institut est constitué de 5 véhicules, qui ont parcouru en 2017 30 000 kilomètres.

Ces véhicules sont utilisés notamment pour le transport des élèves dans leurs établissements d'accueil.

## Restauration

2 cuisiniers et 2 aides cuisiniers ont pour mission de préparer les repas des élèves et du personnel. Les menus sont établis en collaboration avec la diététicienne de l'établissement ; un effort tout particulier est réalisé pour tenir compte des contraintes de régime et varier au maximum

les repas. Une commission menus composée de professionnels et d'élèves élabore les menus tous les trimestres.



## Entretien des locaux et maintenance

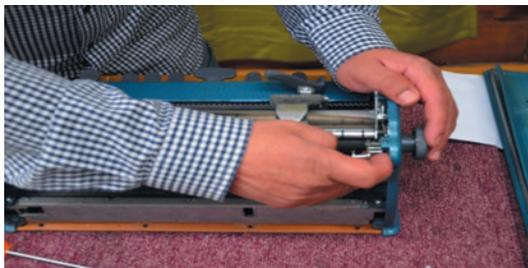
Les services généraux assurent l'entretien, le nettoyage de l'établissement et procèdent aux divers travaux de petite maintenance.

## Lingerie

Le service assure la réception des vêtements professionnels des agents de services, les envois des livraisons, les commandes de chaussures, les inventaires de Linge.



Un agent formé aux Etats-Unis assure la maintenance courante des Perkins.



Polyvalente, la responsable des services généraux assure avec son équipe le maintien en bon état et en fonctionnement du matériel, des infrastructures et des bâtiments, elle planifie et supervise la maintenance de 25 sociétés et encadre les équipes intervenantes :

- Veilleur de nuit assurant les rondes,
- Electricien,
- Plombier,
- CVC (chauffage, production énergie et fluides),
- Climatisation/ventilation,
- Société de ménage,
- Blanchisserie,
- Distributeur location essuies – mains,
- Entretien des espaces verts,
- Appareils élévateurs (ascenseurs et monte-charge).

## Activités spécifiques de sécurité

Les services généraux gèrent l'exploitation du système de sécurité incendie et son équipement : détecteurs, extincteurs, éclairage de secours, Ria, etc..., ils programment les formations sécurité incendie du personnel et réalisent les exercices d'évacuation générale.



■ En 2017, les travaux suivants ont été réalisés :

#### Rénovation du Service d'Aide aux Familles



#### Rénovation d'une partie de l'internat



3/d

# La communication et les relations extérieures



## ■ Principales missions et activités

- Promotion de l'INJA à travers les médias.
- Conception et actualisation de la page facebook de l'INJA.
- Accueil du public et présentation de l'Institut ainsi que de la déficience visuelle.
- Animation de visites historiques sur les origines de l'INJA, de Valentin Haüy et Louis Braille.
- Accueil des délégations internationales en s'exprimant en anglais.
- Rédaction de la lettre d'information interne de l'INJA.
- Adaptation en fichier numérique de la lettre d'information interne pour les professionnels déficients visuels de l'INJA.
- Participation aux grands projets pédagogiques et culturels pour aider les différents services de l'INJA sur le plan de la communication interne et externe.
- Diffusion de l'information interne en externe / externe en interne (par mails, affiches, réseaux sociaux).
- Elaboration d'événements pédagogiques et culturels.
- Sensibilisation du public à la déficience visuelle ainsi qu'aux dons et legs, à travers l'organisation et le pilotage d'événements.
- Coordination entre les équipes internes et les différents intervenants extérieurs lors des événements liés à l'INJA.
- Création de partenariats pour développer les échanges entre l'INJA et les partenaires extérieurs (découverte de la vie professionnelle pour les élèves, sorties culturelles, concerts INJA...).

## ■ La communication et la promotion de l'INJA à travers les médias

**L'INJA a été présent de nombreuses fois durant l'année 2017 dans les médias pour des sujets variés :**

- **Un reportage** sur radio Mouv (thème : les jeunes déficients visuels et leurs rapports au numérique)
- **Un article** dans Le Parisien (thème : l'INJA, son histoire, son fonctionnement et le Forum des métiers)
- **Une actualité** sur Vivre FM (thème : informations sur le Forum des métiers)
- **Une rubrique** dans le Gros Journal de Canal+ (thème : l'attitude à adopter face aux déficients visuels)
- **Un reportage** sur France 3 IDF et LCI (thème : le dimanche des Bikers avec les élèves de l'INJA)
- **Un documentaire** sur France 5, l'œil et la Main (thème : les jeunes déficients visuels et l'éducation spécialisée)

## ■ Les partenariats de l'INJA

**Ces partenariats ont permis la réalisation de nombreux projets en 2017 :**

- **La mairie du 7ème arrondissement** : Madame le Maire et son adjointe accueillent une fois par an, depuis 2015, les élèves dans leur salle de spectacle, qui est mise à disposition pour l'Institut. En 2017 ce fut dans le cadre d'une exposition d'arts plastiques réalisée par nos élèves et destinée au public du 7ème arrondissement.
- **La radio RTL** : Partenaire depuis 2014. RTL organise chaque année, toute une journée de découverte des métiers de la radio pour les élèves avec rencontres des professionnels

de la presse et des médias. Ces rencontres aboutissent à des propositions de stage pour les élèves.

- **La Garde Républicaine** : un partenariat créé pour des événements prévus en 2016-2017. Ce partenariat a donné lieu à 4 grands concerts avec les professeurs de musique de l'Institut, salle André Marchal, ainsi qu'à plusieurs projets pédagogiques pour les élèves (conférences historiques).
- **Le Lions Club** : ce partenariat créé par l'intermédiaire de la Garde Républicaine, a apporté son soutien à l'INJA lors des concerts. Le Lions club a financé un cocktail en 2017 pour l'Institut à la suite d'un concert.

## Accueil du public

**L'Institut est régulièrement sollicité dans de nombreux domaines comme la sensibilisation à la déficience visuelle, sur le fonctionnement de l'établissement, sur son passé historique, l'éducation spécialisée...**

L'INJA a reçu plus de 300 visiteurs en 2017 :

- **De nombreuses entreprises et associations** de formations professionnelles pour déficients visuels dans le cadre du 3ème forum des métiers de l'Institut.
- **Des équipes spécialisées** (les professeurs stagiaires de l'INSHEA, des professionnels de l'INJS, du SAAAS d'Alençon, de la Ligue Braille de Belgique) ETC.
- **Des demandes variées** (des visites historiques, le rédacteur en chef du site du gouvernement, des établissements scolaires, des écoles supérieures) ETC.

## Les projets pour la communication

**L'année 2017 a été riche en projets pour notamment améliorer la communication externe et interne de l'INJA :**

- **Prise en charge et encadrement** durant deux mois, d'une stagiaire, niveau licence, en formation Information Communication, de l'Université Paris Sorbonne Nouvelle. Cette stagiaire a apporté son aide au quotidien en communication.
- **Création**, avec le soutien technique de cette stagiaire, puis lancement de la page facebook INJA, en avril 2017. Depuis, cette page est régulièrement alimentée. Le nombre d'adhérents et de partenaires de cette page facebook INJA ne cesse d'augmenter régulièrement.
- **Inscription et suivi**, en juin 2017, d'une formation professionnelle de deux jours en communication auprès du centre de formation CEGOS. Cette formation portait sur les (Actions de la Communication et la Recherche de Mécènes).
- **Rédaction**, à partir d'octobre 2017, de la lettre d'information interne pour le personnel de l'Institut (INJA Actu). Cette lettre publiée tous les mois comporte toutes les informations importantes liées à l'INJA. Elle est également adaptée en fichier numérique pour le personnel déficient visuel.

## ■ Accueil et échange sur le plan international

Etant donné sa renommée mondiale, l'INJA est également sollicité pour accueillir et informer, la plupart du temps en anglais, des délégations étrangères.

Ces visites sont également un moyen pour l'Institut de s'informer sur le fonctionnement à l'étranger du suivi des jeunes déficients visuels.

Des associations et écoles spécialisées sont venues en 2017 :

- Une délégation de Corée (Séoul)
- Une délégation du Japon (Tokyo)
- Un déplacement à Londres en mai 2017 a également été effectué, dans le cadre de la diffusion en avant-première du film sur Louis Braille, tourné en grande partie à l'INJA, par le réalisateur américain Michael House.

## ■ Les perspectives

Deux actions seraient à mettre en place en priorité pour 2018 :

- Pour améliorer la communication et la diffusion : Constitution d'un fichier avec toutes les adresses mails des contacts déficients visuels sur le plan national (réf. Livret de l'ONISEP).
- Rendre accessible le patrimoine de l'INJA aux visiteurs de l'Institut : création d'un petit musée exposant les anciens objets de l'époque de Valentin Haüy et Louis Braille appartenant à l'INJA.





## GLOSSAIRE

**AAH** : Allocation adulte handicapé

**AEEH** : Allocation d'éducation enfant handicapé

**AESH** : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap

**ASE** : Aide sociale à l'enfance

**AVH** : Association Valentin HAUY

**AVJ** : Activités de la Vie Journalière

**AVS** : Assistant de Vie Scolaire

**BDEA** : Banque de Données de l'Édition Adaptée

**BDI** : Banque de Données Images

**BTS** : Brevet de Technicien Supérieur

**CAEGADV** : Certificat d'aptitude à l'enseignement général des aveugles et des déficients visuels

**CAF** : Caisse d'allocations familiales

**CAMSP** : Centre d'action médico-sociale précoce

**CDI** : Centre de Documentation et d'Information

**CET** : Commission d'Évaluation Technique

**CNEA** : Coordination Nationale de l'Édition Adaptée

**CROUS** : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires

**2CA-SH** : Certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap

**D.I.R.** : Département Informatique et Recherche

**DBT** : Nom du logiciel Duxbury Braille Translator utilisé à l'INJA pour les transcriptions braille

**DTEA** : Département de la Transcription et de l'Édition Adaptée

**EREA** : Établissement Régional d'Enseignement Adapté

**ESYS** : Nom de la plage braille courante de nos élèves, de la société Eurobraille

**Esytime** : nom du bloc note braille courant de nos élèves, de la société Eurobraille

**ESS** : Equipe de Suivi de Scolarisation

**ETP** : Equivalent Temps Plein

**INJA** : Institut National des Jeunes Aveugles

**INJS** : Institut National des Jeunes Sourds

**INS HEA** : Institut National supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés.

**GEVASCO** : Guide d'ÉVALuation des besoins de compensation en matière de SColarisation

**MAESH** : Mission Académique à la Scolarisation des Elèves en Situation de Handicap

**MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées

**PIA** : Projet Individualisé d'Accompagnement

**PPS** : Projet Personnalisé de Scolarisation

**SAAAS** : Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation

**SAF** : Service d'Aide aux Familles

**TFV** : Troubles de la Fonction Visuelle

**ULIS** : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire